2016

Bains-les-Bains

Une station thermale pour me soigner

06 Organisez votre séjour : suivez le guide.

10 Bains-les-Bains se mobilise autour de votre santé.

22 Nos cures spécifiques. Découvrez-les !

CHAÎNE THERMALE DU SOLEIL

agit naturellement pour votre santé

CHAINE THERMALE DU SOLEIL
S.A.S au capital de 8.129.638,30 €
SIREN 310 968 540 - APE 741 j
Nouvelle formule
du Guide Pratique de
Bains-les-Bains, 23ème édition.

Directeur de la publication : Biche Barthélémy
Coordination édition : Anne Mascarou
Responsable de la Publicité : Axel Dair - Photocomposition publicitaire : Servei Grafic NJR.
Photos : Chaîne Thermale du Soleil - M.H Bergeron - X. Boymond - J. Daurel - F. Dero - B. Fert - E. Guérard - C. Mossière - M. Niels - Office de Tourisme - A. Harnie-Cousseau - P. Le Chatelier - C. Tournois - J. Vieussens - Stations Thermales.

Création : Agence Toile et Papier - Impression : Delort Imprimerie
Achevé d'imprimer : Novembre 2015 - Tirage : 10 900 exemplaires.

Jean-Michel MASSET
Directeur des Thermes

EDITO

Bienvenue aux Thermes de Bains-les-Bains, au coeur des Vosges.
Au cœur des Vosges du Sud, à 29 Km d'Epinal, dans un paradis naturel de vallées, de lacs et de belles forêts, les Thermes de Bains-les-Bains s'ouvrent sur de vastes espaces de soins "Art déco" très lumineux.
Chaque saison, vous êtes plus de 4 800 curistes à venir dans nos Thermes traiter conjointement **maladies cardio-artérielles et affections rhumatismales** grâce à nos eaux thermales, sous l'œil attentif de notre équipe thermale qui vous accompagne tout au long de votre cure.

En 2016, toujours à votre écoute et sensibles à vos suggestions, et à celles des Associations partenaires, nous vous proposons de nouveaux équipements et prestations, tout en poursuivant le développement de ceux déjà mis en place :

- **Le réseau d'eau thermale** entièrement remis à **neuf et automatisé**.
- L'évolution de notre piscine thermale en **"piscine thermale de mobilisation"** et **notre nouveau soin en rhumatologie**, déjà pleinement appréciés par nos Curistes.
- **Des cures spécifiques** encadrées par nos équipes médicales et conçues en étroit partenariat avec les Associations de malades concernées : en complément de la cure en rhumatologie, des cures spécifiques pour **la spondylarthrite ankylosante, la fibromyalgie, la gonarthrose/coxarthrose**. Dans le cadre des cures en maladies cardio-artérielles, la cure spécifique **hypertension artèrielle**.
- **Nos deux Programmes Educatifs de Soins "Hypertension" et "Spondylarthrite ankylosante"** se sont enrichis de **l'expérience de nos Curistes**, adhérents ou non à nos associations. Ces programmes vous permettent de renforcer votre autonomie et votre qualité de vie, après la cure thermale. Ils sont encadrés par une équipe multidisciplinaire spécifiquement formée et s'inscrivent dans votre parcours de soins renforçant le rôle éducatif thérapeutique.
- **Des mini-cures de 6 ou 12 jours** : pour tous ceux que leur emploi du temps mobilise, les mini-cures, ciblées sur des maux bien précis, notamment **mal de dos** et **nouveau : Bilan Forme et Santé.**
- **La formule Option Santé-Active** : Autour des Thermes, la nature est omniprésente. C'est une réelle invitation à dynamiser votre cure thermale avec un forfait de six soins/activités "Santé" ou "Mieux-Etre", à choisir selon vos priorités, parmi plus de 19 prestations : **marche nordique, gymnastique douce en piscine thermale, diététique, aquabike, aquastretching, circuit cardio-training…** Cette formule, encadrée par un Educateur Sportif, vous permet également de **reprendre goût à l'activité physique adaptée**, avec des **programmes personnalisés**, et des **nouveaux** équipements perfectionnés au sein de notre Espace Fitness.
- Cette recherche du Mieux-être, en accord avec l'impératif thérapeutique, est sublimée par le **Spa thermal**. Très lumineux, bien pensé, il vous accueille dans son beau décor architectural et vous propose un large éventail de soins du visage et du corps.

Pour vous accueillir dans les meilleures conditions, nous mettons à votre disposition **deux belles Résidences** au sein du domaine Thermal, s'étant enrichies d'une nouvelle étoile pour la qualité des prestations offertes :

- La chaleureuse Maison d'Hôtes **L'Escale *****, restaurée dans le cadre d'une ancienne villa 1930 Style Art Déco, avec de beaux appartements de charme, ouvrant sur un parc privatif.
- A deux pas des Thermes, la Résidence **Le Prieuré ***** dotée de dix huit vastes appartements agréables et confortables.

Ces deux logis sont entièrement équipés (cuisine équipée, wifi, parking privé…), et notre responsable hébergement, dès votre arrivée, vous accueille et vous accompagne tout au long de votre séjour.

Toutes nos équipes sont à votre écoute, vous suivent dans votre parcours de soins avec un accueil personnalisé le premier jour si vous êtes Nouveau Curiste.
Dans l'attente du plaisir de vous recevoir dans notre Maison et de vous guider tout au long de votre séjour pour un authentique retour aux "Sources" au fil de l'eau, et au "Cœur"de la Nature.

MA CURE THERMALE

MEDECINE THERMALE

06 Votre Dossier pratique pour Bains-les-Bains
Rendez-vous avec votre médecin.
Réservation.
Remboursement.

08 **Les eaux thérapeutiques** reconnues par l'Académie de Médecine.

10 **Que soigne-t-on** à Bains-les-Bains ?

14 **Nos curistes** de Bains-les-Bains **témoignent.**

16 **Les soins thermaux :** Experts et ciblés.

18 **Des équipes thermales et médicales expérimentées.** Nos médecins thermaux.

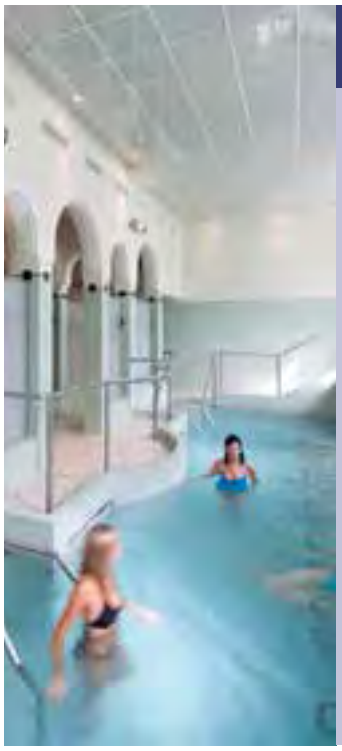

NOS CURES À BAINS-LES-BAINS

20 **Rhumatologie et Maladies Cardio-Arterielles**
Les cures conventionnées.

22 **Nos cures spécifiques.**
5 cures RH ou MCA ciblées

32 **Nos mini-cures.**
Pour tous ceux que leur emploi du temps mobilise.

36 **Programmes Educatifs de soins.**
2 programmes adaptés.

VISITEZ NOS THERMES

40 Des Thermes tout confort.

41 **Des Thermes dans la ville.**

42 Journées Découverte.
Découvrir nos Thermes avant de réserver.

Fiche de Réservation

Si vous ne réservez pas sur notre site www.chainethermale.fr, ou par téléphone au **03 29 36 32 04**, voici notre formulaire simplifié pour réserver par courrier à la fin de ce livret.

à Bains-les-Bains

LE + DE NOTRE STATION

44 **Option Santé-Active**
Dynamisez votre cure.

46 **SPA**
Découvrez
nos formules Spa.

48 **Thermes Plus**
et Club des Amis :
Des curistes fidèles
récompensés.

NOS HEBERGEMENTS À BAINS-LES-BAINS

50 Vous rendre
à Bains-les-Bains.

52 **Nos hébergements**
Description et tarifs.

RESA PLUS, bien pratique.

54 Annuaire Pratique
Liste des hébergements.

BIENVENUE DANS NOTRE RÉGION

55 Lieux à visiter, évènements, loisirs ....
Tourisme en Lorraine.
A noter sur vos agendas.

57 Carnet publicitaire
Bonnes adresses.

Thermassistance

Pour vous assurer une cure
en toute tranquillité,
une assurance annulation-interruption de cure, garantie assistance
vous est proposée
à l'avant-dernière page de ce livret.

RÉSERVEZ, ORGANISEZ

La Prescription de votre Cure Thermale Conventionnée 18 Jours

La cure thermale est un acte médical. Pour donner lieu à une prise en charge, elle est obligatoirement prescrite par un médecin.

1. **Votre médecin traitant prescrit la cure** en remplissant un formulaire de demande de prise en charge (fourni par les Caisses - modèle téléchargeable sur le site www.ameli.fr/assures/soins-et-remboursements) et en précisant la ou les orientations et la station choisie. Bon à savoir : si vous êtes justiciable de deux orientations et qu'elles vous ont été prescrites (**RH + MCA**), elles doivent être impérativement inscrites sur ce formulaire.

2. **Vous renvoyez ce formulaire complété** à votre Caisse d'Assurance Maladie.

3. **Dès réception de la réponse, il est important de vérifier :** nom du bénéficiaire, station thermale, orientation(s) thérapeutique(s), date de validité (la prise en charge est valable jusqu'au 31/12 de l'année en cours), tampon et signature de la Caisse sur chaque volet. En cas d'erreur, il faut contacter votre Caisse.

Votre cure en 4 étapes

Un conseil : réservez le plus tôt possible. Vous aurez ainsi plus de latitude pour déterminer les dates de votre séjour et indiquer vos souhaits d'horaires de soins.

Consultez votre médecin traitant, si possible, au plus tard au cours du trimestre qui précède votre départ de cure.

1. Réservez votre cure en contactant notre Service de Réservation au **03 29 36 32 04**, directement sur notre site internet **www.chainethermale.fr** ou en renvoyant le formulaire de réservation ci-joint.

Votre réservation sera définitivement validée, par le versement d'arrhes de garantie, soit par chèque, soit, pour votre plus grand confort, par Carte Bancaire :
■ **90 € par curiste** pour une cure en Service Standard.
Les curistes bénéficiant de la CMU (joindre un justificatif) sont exonérés du versement d'arrhes. Vous recevrez dans les jours qui suivent, un courrier de confirmation.

2. Réservez votre hébergement
Pour plus de tranquillité, réservez votre hébergement. Optez pour notre **formule Réservation Plus** : votre cure thermale et votre hébergement réservés en une seule démarche (rendez-vous page 52).

3. Dès la confirmation de votre réservation, prenez rendez-vous avec le médecin thermal de votre choix (retrouvez la liste des médecins p. 19). A votre arrivée à Bains-les-Bains, ce médecin établira votre programme de soins, en tenant compte de vos besoins thérapeutiques et d'éventuelles contre-indications. Ce rendez-vous doit être impérativement pris, avant le début de la cure, de préférence la veille du premier jour de cure.

4. Après avoir consulté le médecin thermal, présentez-vous à l'Accueil pour établir votre dossier thermal et votre planning.

BON PLAN :
SERVICE RESERVATION PLUS
Si vous logez dans notre Maison d'Hôtes L'Escale* ou notre Résidence Le Prieuré *** (p. 52)**

En une seule et même opération, réservez confortablement à la fois votre hébergement et vos horaires de soins thermaux.

Cette formule confortable vous dispense du versement des arrhes de garantie de réservation thermale. Pour vous renseigner appelez nous au **03 29 36 32 04** ou aller sur notre site **www.chainethermale.fr**

Comment réserver ma cure à Bains-les-Bains ?

Une fois la date choisie, il est très facile de réserver votre cure :

- **Par téléphone**, auprès de notre **Service de Réservation au 03 29 36 32 04**
- **Sur Internet**, en réservant en ligne sur : **www.chainethermale.fr**
- **Par courrier**, en renvoyant **le formulaire de réservation (inclus dans ce guide).**

Le linge thermal est fourni : peignoir/serviettes.
En vente à la boutique des Thermes pour vos soins : sandales, bonnet ou charlotte de bain, accessoires de cure.

VOTRE REMBOURSEMENT

Vous bénéficiez de la prise en charge thermale ?

LES VISITES CHEZ LE MÉDECIN THERMAL

Trois visites de suivi de cure obligatoires, au minimum, pendant vos 18 jours de soins. Elles vous seront remboursées :

- à hauteur de **70% du montant forfaitaire fixé**.
- à hauteur de **100% de ce forfait**, en cas d'exonération du ticket modérateur.

Comment faire ?
Pendant la cure, vous réglez directement au médecin thermal ses honoraires de surveillance médicale de cure. Puis adressez le volet 1, correspondant à ces visites, à votre organisme social pour remboursement.

VOS SOINS THERMAUX

Les bases de votre remboursement sont actuellement :

- à hauteur de **65%** du Tarif Forfaitaire de Responsabilité,
- à hauteur de **100%** de ce même tarif, en cas d'éxonération du ticket modérateur.

Comment faire ?
Si vous bénéficiez d'une prise en charge de cure thermale délivrée par la Sécurité Sociale, régime général, vous bénéficiez du Tiers payant.
Règlez auprès de l'établissement thermal le ticket modérateur et le cas échéant, les soins complémentaires non pris en charge. Pour les autres régimes, se renseigner auprès de nos hôtesses.

LES FRAIS DE SÉJOUR

Si vos ressources sont inférieures au plafond préétabli, ils vous seront remboursés :

- à hauteur de **65%** du forfait fixé,
- à hauteur de **100%** de ce forfait en cas d'exonération du ticket modérateur.

Comment faire ?
A votre arrivée, vous réglerez votre séjour sur votre lieu de résidence. En fin de séjour, envoyez le volet 3 dûment rempli par votre logeur, à votre organisme social.

LES FRAIS DE TRANSPORT

Par train ou en voiture : votre remboursement est fixé forfaitairement sur la base du prix du billet SNCF aller-retour 2ème classe, concernant le trajet entre votre résidence principale et la gare du lieu de cure le plus proche. Les frais d'autoroute ne sont pas pris en compte.

Vous serez remboursé(e) :

- à hauteur de **65%** du prix de ce billet, si vos ressources ne dépassent pas le plafond fixé,
- à hauteur de **100%**, en cas d'exonération du ticket modérateur.

Comment faire ?
Payez simplement vos frais de transport au fur et à mesure, puis envoyez votre volet 3 de prise en charge à votre organisme social, accompagné des pièces justificatives.

Plafonds 2015* de ressources applicables pour les indemnités journalières :
Rapprochez-vous de votre Caisse d'Assurance Maladie pour connaître les formalités relatives aux indemnités journalières au cours de votre cure.
** Sous réserve de modifications pour 2015.*

Arrêt de travail : 35 352 €
Majoration de 50 % par personne à charge : 17 676 €
Ex : assuré marié, sans enfant : 53 028 €
Ex : assuré marié, 1 enfant : 70 704 €

Plafonds 2015* de ressources applicables pour les prestations supplémentaires (frais de séjour) :
Assuré seul : 14 664,38 €
Majoration de 50 % par personne à charge : 7 332,39 €
Ex : assuré marié, sans enfant : 21 996,56 €
Ex : Assuré marié, 1 enfant : 29 328,75 €

A SAVOIR

COMPLÉMENT TARIF

Depuis le 1er mars 2014, l'article L162-39 du Code de la Sécurité Sociale prévoit que la Convention signée avec l'Assurance Maladie fixe, pour chaque forfait de soins, d'une part un Tarif Forfaitaire de Responsabilité (T.F.R) qui constitue la base de remboursement sur laquelle est appliqué le taux de prise en charge par l'Assurance Maladie et, d'autre part, un Prix Limite de Facturation (P.L.F). La différence entre le T.F.R et le P.L.F constitue un complément tarifaire réactualisé chaque année. La Chaîne Thermale du Soleil applique systématiquement le Prix Limite de Facturation.
En sont exempts uniquement les bénéficiaires de la CMU-C et de l'ACS, seulement sur justificatifs.

BREF : COMBIEN COÛTE UNE CURE ?

Un budget "à la carte"

Nos 20 stations de la Chaîne Thermale du Soleil proposent une grande variété d'hébergements et de formules de cure,à adapter à toutes les attentes et tous les budgets.

Une Cure Rhumatologie et l'hébergement*
à Bains-les-Bains

Le forfait de soins thermaux en rhumatologie (Forfait RH1 : 4 soins/jour pendant 18 jours)	529,45 €
Les 3 visites médicales obligatoires	80,00 €
Location studio à la Résidence Le Prieuré (prix pour 1 personne)	903,00 €
Budget Total pour 1 Curiste	**1512,45 €**
Montant pris en charge par l'Assurance Maladie (si votre cure est prise en charge)	830,64 €
Budget restant à votre charge	**681,81 €**

** Prix à partir de. Ces prix peuvent varier en fonction de la prescription de votre médecin traitant, du niveau de confort hôtelier souhaité, de la station thermale et de la saisonnalité.*

LES EAUX DE BAINS-LES-BAINS

Des eaux aux vertus reconnues

Les eaux de Bains-les-Bains sont hyperthermales (de 33 à 53° C), bicarbonatées, calciques, sodiques et riche en silice. Grâce à leurs actions hypotensive, vasodilatatrice et sédative, elles sont particulièrement indiquées dans le traitement de l'artérite des membres inférieurs, de l'angine de poitrine, de la maladie de Raynaud, des troubles circulatoires des extrémités et de l'hypertension artérielle à condition que tous ces syndromes ne s'accompagnent pas d'insuffisance cardiaque décompensée.

Elles peuvent être également conseillées pour la réadaptation des sujets ayant présenté un infarctus du myocarde ou dans la prévention des maladies cardio-vasculaires lorsque sont présents des facteurs de « risque » tels que le tabagisme, l'alcoolisme, l'hypercholestérolémie, la sédentarité (avec obésité) et le diabète.

Grâce à leurs actions antalgique et anti-inflammatoire associées à l'action mécanique, les eaux de Bains-les-Bains sont reconnues pour les articulations périphériques : hanches, genoux, épaules…, mais également dans le traitement de la fibromyalgie, de la spondylarthrite ankylosante, des séquelles de traumatismes ostéo-articulaires.

Le facteur climatique

C'est dans une large vallée, bien ensoleillée, creusée au sein d'un paysage de collines aux pentes douces que l'on découvre Bains-les-Bains. Plus de 140 hectares de forêts, de hêtres, de chênes et de sapins qui s'étagent jusqu'au grand Parc du centre thermal créent un environnement de verdure, cadre idéal d'une forêt promenade, et garantissent un air oxygéné sans cesse régénéré et réparateur qui complète les bienfaits des eaux thermales. Construite sur un sous-sol de grès et de granit très perméable aux eaux pluviales, la station est à l'abri de l'humidité et des variations brusques de température. Le climat y est sec et tempéré.

L'hygiène, notre priorité :

Au sein de notre Service Central Qualité, Hygiène et Ingénierie Sanitaire, la préoccupation première est de tout mettre en œuvre pour vous assurer les meilleures conditions d'hygiène et des soins thermaux à base de produits de qualité.

Pour ce faire, un de nos laboratoires internes, suit de manière assidue la qualité de l'eau minérale naturelle circulant dans les réseaux et distribuée aux postes de soins, ainsi que celle des soins à base de boue thermale ; elle vérifie l'application des procédures de nettoyage, désinfection des locaux et des postes de soins et leur efficacité.

Sur une saison thermale, cette fine équipe, forte d'une expérience et de compétences en micro-biologie reconnues par les Autorités de Tutelle, et agissant sous l'égide d'un Docteur ès Sciences en chimie et microbiologie de l'eau, réalise plus de 900 analyses bactériologiques, en appliquant des méthodes techniques spécifiques et normées.

Isabelle SIBILLE,
Responsable du Service Central,
Qualité et Ingénierie Sanitaire

QUE SOIGNE-T-ON À BAINS-LES-BAINS ?

La station thermale de Bains-les-Bains est spécialisée dans le traitement des Affections Rhumatismales et des Maladies Cardio-Artérielles. L'eau thermale est de type bicarbonatée, sodique et riche en silice. C'est une eau hyperthermale qui jaillit à la source entre 33° et 53°C.

Les rhumatismes : des atteintes douloureuses qui nous concernent tous.

Arthrose / Rhumatismes dégénératifs : colonne vertébrale, cervicarthrose, dorsarthrose, lombo discarthrose Spondylarthrite ankylosante - Rhumatismes inflammatoires : polyarthrite rhumatoïde, pelvispondylite rhumatismale, Articulations périphériques : genoux (gonarthrose), hanches (coxarthrose), épaules, poignets et mains, arthrose métacarpo-phalangiennes ou interphalangiennes, chevilles et pieds – Syndromes algiques : cervicalgie, cervicobrachialgie – post-opératoire : hernie discale – autres indications : ostéopathie, ostéroporose, fibromyalgie – Séquelles de traumatismes ostéo-articulaires : suite de fractures, séquelles de polytraumatisme, d'entorses, de luxations, algoneurodystrophie, raideurs articulaires.

La cure thermale prend en charge globalement les atteintes rhumatismales sous toutes leurs formes.

Pour les pathologies chroniques (rhumatismes, arthrose, …) on cherche dans un premier temps à soulager la douleur et diminuer la consommation d'anti-inflammatoires.
L'eau thermale est utilisée directement dans des bains (eau thermale et/ou boue), qui imprègnent totalement l'organisme, décontracturent les muscles et les articulations douloureuses.

Le volet éducatif repose sur l'entretien d'activités physiques régulières, l'apprentissage de postures et démarches qui soulagent, et la mise en place d'une nouvelle hygiène de vie (en particulier autour de la perte de poids) permettant de ralentir la pathologie.

Pour les suites de fractures, les séquelles traumatiques ou d'interventions chirurgicales, l'objectif consiste à résorber les douleurs, en réapprenant progressivement les activités physiques : les mouvements réalisés renforcent les muscles, qui soutiennent ainsi mieux l'articulation défaillante et régénèrent sa souplesse.

Votre médecin vous précisera les contre-indications éventuelles.

LES BIENFAITS THÉRAPEUTIQUES DE LA CURE THERMALE **EN RHUMATOLOGIE**

DIMINUTION DES **DOULEURS**

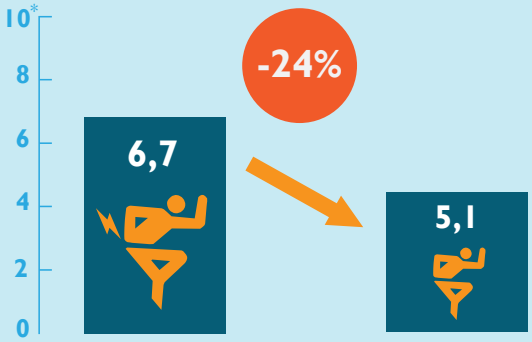

* échelle de douleur

ENCORE 9 MOIS APRÈS CURE

3 sur 4 curistes trouvent que leur périmètre de marche sans douleur s'est amélioré grâce à la cure

8 sur10
curistes montent et descendent les escaliers plus facilement

+11% DE FORCE
musculaire en plus

9 mois après la cure, maintien de la réduction de la consommation de médicaments :

ANTI ARTHROSIQUES	ANTI INFLAMMATOIRES	ANTALGIQUES
réduction pour	réduction pour	réduction pour
54 % des curistes	**64 %** des curistes	**62 %** des curistes

78%
des curistes concernés dorment mieux 9 mois après la cure

64%
des curistes ont un temps de dérouillage matinal des articulations plus court 9 mois après la cure

% DES CURISTES AYANT AUGMENTÉ LEUR NIVEAU **D'ACTIVITÉS QUOTIDIENNES**

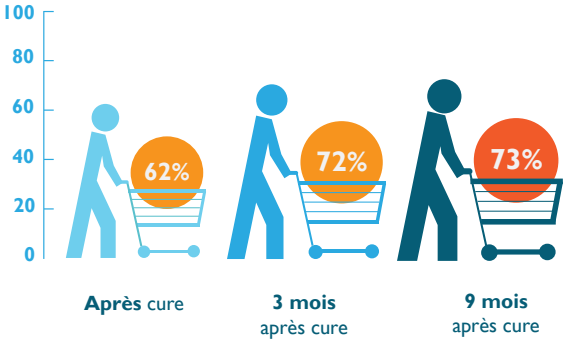

70%
des curistes constatent encore une amélioration de leurs symptômes & état de santé 9 mois après cure

+12%
d'autonomie dans le quotidien, encore 9 mois après cure

+15%
de qualité de vie, encore 9 mois après cure

Suivi déclaratif réalisé par l'Observatoire de la Chaîne Thermale du Soleil auprès de 15 470 curistes pour les données après cure, 13 779 curistes 3 mois après cure, 10 696 curistes 6 mois après cure et 8 398 curistes 9 mois après cure. (2013)

QUE SOIGNE-T-ON À BAINS-LES-BAINS ?

Les Affections des Maladies Cardio-Artérielles (MCA)

Artériopathie oblitérante des membres inférieurs - suites de traitement chirurgical : endartériectomie, pontage, dilatation artérielle, sympathectomie – acrosyndromes : maladie de Raynaud, connectivités, artérite digitale – hypertension artérielle – insuffisance coronaire : angine de poitrine, séquelle d'infarctus.

La cure thermale prend en charge globalement les pathologies relatives au cœur et aux artères.

Des bienfaits de la médecine thermale en MCA

La médecine thermale est un traitement préventif ou curatif selon les pathologies, mais aussi éducatif. Elle permet de :

- **soulager les douleurs,**
- **prévenir les maladies cardio-vasculaires,**
- **augmenter le périmètre de marche,**
- **réduire la consommation de médicaments,**
- **faire disparaître les crampes des mollets et les douleurs nocturnes.**

Votre médecin vous précisera les contre-indications éventuelles.

LES BIENFAITS THÉRAPEUTIQUES DE LA CURE THERMALE **POUR LES MALADIES CARDIO-ARTÉRIELLES**

DIMINUTION **DES DOULEURS**

6 mois
après cure

% DES CURISTES AYANT AUGMENTÉ LEURS **ACTIVITÉS QUOTIDIENNES**

6 mois
après cure

% DES CURISTES CONCERNÉS AYANT CONSTATÉ UNE BAISSE DE **L'HYPERCHOLESTÉROLÉMIE**

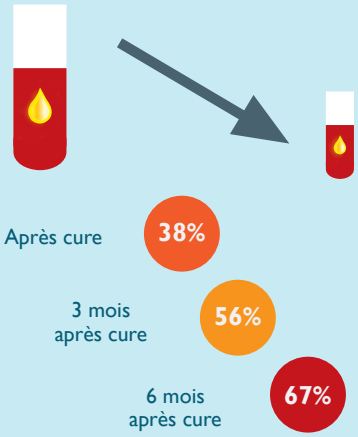

BAISSE DE LA **CONSOMMATION DE MÉDICAMENTS**

% DES CURISTES CONCERNÉS AYANT DIMINUÉ LEUR CONSOMMATION DE :

	Après cure	3 mois après cure	6 mois après cure
MÉDICAMENTS FACILITANT LA CIRCULATION	16%	14%	14%
ANTIAGRÉGANTS PLAQUETTAIRES	17%	13%	11%
HYPOCHOLESTÉROLÉMIANTS	10%	12%	11%
ANTIANGINEUX	7%	11%	11%

+8% **de qualité de vie, encore 6 mois après cure**

54%

des curistes concernés ont diminué leur consommation de cigarettes à 6 mois

64% des curistes

constatent encore une amélioration de leurs symptômes & état de santé, 6 mois après cure

Suivi déclaratif réalisé par l'Observatoire de la Chaîne Thermale du Soleil auprès de 325 curistes pour les données après cure, 295 curistes 3 mois après cure et 236 curistes 6 mois après cure. (2014)

LES CURISTES DE BAINS-LES-BAINS NOUS PARLENT

"Nous venons depuis 4 années à Bains-les-Bains pour une double indication. Je suis traité pour les Maladies Cardio-Artérielles et Rhumatologie et c'est Rhumatologie et Maladies Cardio- Artérielles pour mon épouse. Suite à une intervention pour un double pontage en 2011 et grâce à la proximité de cette station, nous pouvons faire notre cure et constatons que consommons moins de médicaments et passons un meilleur hiver. Nous avons moins de douleurs, et sommes plus détendus.La piscine de mobilisation est une très bonne pratique thermale. Ce soin manquait vraiment ! Nous sommes également partenaires avec le Club Cœur et Santé de Freyming Merlebach".

Harald et Marie-France Geber
Rhumatologie
et Maladies Cardio-Artérielles

J'ai derrière moi 13 années de cure à Bains-les-Bains en maladies cardio-artérielles (suite à la pose d'un stent). J'ai la chance et le bonheur de n'avoir aucune affection rhumatismale, ni arthrose. Les eaux thermales y sont certainement pour quelque chose, qui sait ?
Quant au personnel des Thermes et tous les employés, ils sont au top, gentils, serviables et très compétents. Idéal pour passer une cure dans d'excellentes conditions, idem pour la ville, les alentours… de quoi s'occuper toute la journée.

Bref, tout pour passer 3 semaines bien agréables et repartir en pleine forme.

Francis CHARLET
Maladies Cardio-Artérielles

Cette année j'ai choisi le nouveau Programme Educatif de Soins Vivre mieux avec la spondylarthrite ankylosante J'ai été prise en charge par des personnes compétentes qui ont su comprendre les douleurs sournoises de cette maladie et j'ai pu avec l'aide d'Éric, coach sportif, Robert, sophrologue retrouver de l'amplitude respiratoire et me relaxer pour mieux gérer les douleurs quotidiennes .Céline, la diététicienne m'a appris, dans le cadre d' un Atelier cuisine et d' une consultation personnalisée, à connaître les bienfaits de certaines épices, à réduire l'inflammation et à adapter mon alimentation , sous la coordination de Corinne l'infirmière et de mon médecin thermal. C'est une réelle amélioration dans ma vie de tous les jours. J'ai apprécié le carnet de liaison qui pourra me suivre au cours de mes prochaines consultations et peut-être permettre "une piqure de rappel" l'année prochaine en suivant à nouveau ce même programme .

Descriptif du relais d'Epinal

Depuis 12 ans j'adhére à L'A.F.S (Association Française de Spondylarthrite). J'avais trouvé un dépliant en salle d'attente chez le rhumatologue et me trouvant isolée et désemparée , j'ai rejoint l'Association : j'ai ressenti très vite un réconfort , un soutien, au départ, téléphoniques puis par des rencontres chaleureuses auprès de la délégation Lorraine lors conférences médicales à Nancy et Metz et de pique-niques organisés dans Les Vosges. J'ai été sollicitée pour créer une permanence, à Epinal depuis janvier 2014.Cette permanence reçoit des malades atteints de cette pathologie, pour les écouter, échanger, donner des conseils pendant un moment de partage tout en trouvant des solutions pour améliorer le quotidien notamment grâce à la cure thermale.
Pour tout renseignement n'hésitez pas à me contacter : Mme Laroche Jacqueline tel : 03.29 .34. 00. 59

Jacqueline Laroche
Spondylarthrite

Evaluez les bienfaits de votre cure

Lorsque vous rentrerez chez vous après votre cure, vous recevrez par mail **une invitation à remplir un questionnaire** qui vous sera renvoyé à 3, 6 et 9 mois.

- L'objectif est d'**évaluer l'efficacité de nos prestations de soins** afin de les améliorer.
- L'évaluation concerne les curistes en Rhumatologie, Neurologie, Voies Respiratoires et Phlébologie.
- L'ensemble des questions **vise à apprécier l'évolution de votre pathologie avant et après la cure** sur le ressenti quotidien : amélioration du périmètre de marche, réduction de la prise de médicaments, diminution des douleurs…
- Ce questionnaire ne vous prendra **pas plus de 10 minutes** et comprend une dizaine de questions. Si vous êtes interrompu, vous pourrez enregistrer vos réponses et reprendre plus tard. **Les réponses au questionnaire sont rendues anonymes** afin de respecter la confidentialité de vos données personnelles de santé.

LES SOINS THERMAUX

Pour le traitement de ses deux orientations thérapeutiques, Bains-les-Bains propose dans ses forfaits Rhumatologie, Maladies Cardio-Artérielles ou double orientation (Rhumatologie + Maladies Cardio-Artérielles) un panel de 18 soins, dispensés aux Bains de la Promenade, en Service Standard: ces soins sont accessibles à tous !.

Des soins d'eaux thermales riches

BAIN EN EAU COURANTE OU PISCINE THERMALE DE RELAXATION.

Le bain est pris en piscine médicinale. Cette pratique crée une importante vasodilatation sous-cutanée. Antalgique sur les douleurs articulaires, décontractante au niveau musculaire, anti-inflammatoire.

MASSAGE SOUS L'EAU THERMALE

Dispensées par des masseurs-kinésithérapeutes diplômés d'état, ces séances sont effectuées sur une table de massages, aspergée de façon continue par des rampes de douche. Les zones à traiter sont précisées sur la prescription du médecin thermal. L'association des bienfaits de l'eau thermale et du massage optimise les résultats, avec sensation de bien-être général et réelle relaxation musculaire.

DOUCHE DE FORTE PRESSION SOUS IMMERSION EN PISCINE MÉDICINALE

Cette pratique thermale s'effectue en piscine thermale ; chaque poste est équipé de jets automatiques intégrés dont chaque patient peut régler lui-même la hauteur, pour masser les zones du corps précisées par le médecin thermal.

DOUCHE GÉNÉRALE OU LOCALE AU JET

Administrée à une distance variable du patient au moyen d'une lance propulsant un jet d'eau thermale sous pression modulée et dirigée par l'agent thermal sur les zones du corps indiquées par le médecin, elle produit un effet de percussion et de vibrations des masses musculaires ; la force d'application est précisée selon les cas. Elle constitue un puissant stimulant, accompagné d'un effet tonique circulatoire, alternant avec un phénomène de détente nerveuse.

DOUCHE PÉNÉTRANTE GÉNÉRALE

Le patient étant allongé sur une table de soins, l'agent thermal dirige les jets multiples d'une rampe de douche, orientés perpendiculairement à la peau, pour leur faire parcourir la zone délimitée par le médecin.

PISCINE THERMALE DE MOBILISATION (RÉEDUCATION EN PISCINE)

Cette technique s'effectue dans des piscines d'eau thermale où, sous la direction de kinésithérapeutes Diplômés d'Etat, des mouvements de gymnastique médicale rééducative sont prescrits par le médecin thermal.

Des boues haute en douceur

BAIN DE BOUE GÉNÉRAL SOUS PASTEURISATION CONTINUE.

Le patient est immergé dans un bain de boue thermal (kaolin + eau thermale). Cette boue fluide, à la densité particulière, permet au patient de se mouvoir en état de pesanteur réduite. La pasteurisation en continu du bain de boue en garantit la qualité microbiologique. L'état de pesanteur réduite favorise la mobilisation articulaire et lève les douleurs arthrosiques consécutives aux tassements vertébraux.

CATAPLASMES DE BOUE (KAOLIN)

En application locale sur les régions indiquées par le médecin thermal les cataplasmes, personnalisés pour chaque patient, agissent par effet thermique et passage transcutané des éléments actifs de la boue. Ils ont une action sédative sur les douleurs.

DOUCHE LOCALE DES MAINS ET/OU DES PIEDS ÉVENTUELLEMENT SUIVIE DE BAIN DE BOUE LOCAL AUX MAINS ET/OU AUX PIEDS

Il s'agit de douches locales des mains et avant-bras ou des membres inférieurs jusqu'au niveau des genoux, diffusées au travers de plusieurs centaines de trous filiformes. Ces douches sont éventuellement suivies par la mobilisation des articulations périphériques dans le bain de boue correspondant.

Des pratiques thermales spécifiques des maladies cardio-artérielles

BAIN AVEC INSUFFLATION DE GAZ

De fines bulles de gaz prélevé aux griffons des sources sont insufflées dans l'eau du bain. L'imprégnation générale de l'organisme par les principes actifs thermaux favorise la dilatation artérielle périphérique et les échanges percutanés.

BAIN AÉROBAIN

C'est la variante du soin précédent avec insufflation d'air dans l'eau du bain.

DOUCHE ARTÉRITIQUE DITE DU "ROBINET DE FER"

C'est un soin spécifique de la station de Bains-les-Bains pour le traitement de l'artérite. C'est une douche très chaude sous faible pression, effectuée par le patient lui-même sur les masses musculaires des membres inférieurs et adapte ainsi à sa propre tolérance. Elle a une action bénéfique pour les syndromes des extrémités (maladie de Raynaud…) en même temps que sédative et antalgique sur les douleurs articulaires.

MARCHE À CONTRE-COURANT

Ce soin s'ajoute à la palette des traitements thermaux de l'artérite des membres inférieurs ; il consiste à faire marcher le curiste dans un flux constant d'eau thermale créé dans un bassin assurant l'immersion de la totalité des membres inférieurs.
La marche à contre-courant est particulièrement efficace pour l'amélioration du retour veineux et la réduction des œdèmes.

Des soins hors forfait thermal*

LIT HYDROMASSANT

Bienfaits de la chaleur enveloppante, efficacité des mobilisations douces et profondes des muscles et articulations, sensation très relaxante du massage sans contact humide avec le corps. Vous êtes étendu sur un matelas d'eau chaude dont les hydrojets massent entièrement le corps entier en mouvements circulaires pour un effet relaxant et décontracturant.

BAIN THERMAL HYDROMASSANT AUX HUILES ESSENTIELLES AVEC CHROMOTHERAPIE

Bain bouillonnant de microbulles et jets hydromassants par cycles réguliers suivant le sens du retour veineux dans une baignoire ergonomique remplie d'eau thermale. Ce soin est souverain pour les flux circulatoires, l'oxygénation des tissus et la détente musculaire. La chromothérapie procure un effet immédiat d'équilibre, d'énergie, d'harmonie et de bien-être.

AQUABIKE

Doux pour vos articulations, ce vélo aquatique s'adresse particulièrement à ceux qui souhaitent travailler la souplesse de leurs jambes (genoux et chevilles). Cette séance est encadrée par un éducateur physique.

** Soins complémentaires hors forfait cure Sécurité Sociale, non pris en charge par la Sécurité Sociale.*

NOS EQUIPES DANS LES THERMES

Des équipes médicales et thermales expertes.

Les médecins thermaux : ils exercent une activité libérale et perçoivent directement leurs honoraires auprès de leurs patients. A Bains-les-Bains, leurs cabinets sont situés à l'extérieur des bâtiments thermaux.

Avant son arrivée à Bains-les-Bains, le Curiste prend rendez-vous avec le médecin thermal de son choix afin que celui-ci puisse le recevoir pour la consultation obligatoire préalable au début de cure.

Les agents de soins : en moyenne 19 Agents Thermaux habilités travaillent dans les Thermes. Ils dispensent les soins aux patients selon la prescription du médecin thermal.

1 infirmière : elle intervient, à tout moment, auprès de nos curistes, elle assure également un contact avec les médecins thermaux dans le cadre plus précis de précautions particulières.

5 à 6 kinésithérapeutes diplômés d'état opèrent dans nos Thermes : ils assurent la rééducation des patients en piscine thermale dans le cadre des cures de rhumatologie mais aussi dans le cadre des séjours spécifiques.

1 diététicienne anime des conférences sur la nutrition, des ateliers cuisine et des consultations individuelles.

1 sophrologue - réflexologue intervient dans le cadre de nos mini-cures hypertension artérielle et Santé et Sport, et de nos cures spécifiques Spondylarthritre, fibromyalgie, hypertension artérielle, retour à l'effort physique.

1 éducateur d'activités physiques adaptées encadre les marches nordiques ou d'oxygénation… et dispense les séances de gymnastique douce et stretching en piscine thermale, d'aquatonic… dans le cadre des cures spécifiques, des mini-cures et de l'Option Santé-Active.

Eric CERVULLE
Educateur sportif

L'Option Santé-Active est un ensemble de prestations permettant de prolonger et de compléter les bienfaits thérapeutiques de votre cure thermale avec pour objectif l'amélioration de votre quotidien à long terme. Dans ce cadre, je dispense aux curistes des pratiques et des séances d'activités physiques adaptées. Il est important de réapprendre à écouter et à contrôler votre corps pour un mieux-être dans votre vie de tous les jours. En effet, comme le souligne Gilles, un de nos Curistes : "J'ai pu reprendre confiance en mon corps après un infarctus, et retrouver une vie quasi normale".

Professeur André S.

Grâce à leurs eaux chaudes, leurs gaz et vapeurs, les sources de Bains-les-Bains ont été fréquentées depuis l'Antiquité et cette fréquentation continuelle à travers les siècles est un témoignage de leur efficacité. La température de l'eau entre 33 ° et 53 ° selon les sources, sa composition riche et variée, chargée de silice, avec de nombreux gaz rares, expliquent l'accroissement de l'activité métabolique et les bienfaits thérapeutiques de l'eau de Bains-les-Bains. Ils s'exercent sur l'appareil cardiovasculaire, grâce à :

- *Une action antispasmodique sur les parois des vaisseaux entraînant une vasodilatation profonde et périphérique.*
- *Une action diurétique pas suite de vasodilatation des artères rénales.*
- *Une action anti scléreuse sur les parois vasculaires due à la présence dans l'eau thermale, de silice colloïdale et de lithium.*
- *Toutes ces actions combinées entraînent une chute de la tension artérielle. D'où un effet bénéfique et parfois durable sur l'angine de poitrine, sur l'hypertension artérielle, sur les artérites et la maladie de Raynaud. Ils s'exercent sur l'appareil locomoteur :*
- *Une action antalgique et anti-inflammatoire par l'augmentation du débit sanguin local et une amélioration de la trophicité musculaire.*
- *Une action anti inflammatoire des structures articulaires riches en collagène qui modifie de façon bénéfique leurs propriétés biomécaniques.*
- *Un assouplissement des formations péri-articulaires et une diminution des œdèmes par l'accroissement de la circulation sanguine. Tous ces phénomènes entraînent la première semaine de cure, un état de fatigue qui s'estompe progressivement.*

Liste des Médecins Thermaux (consultant à Bains-les-Bains)

Il est vivement recommandé de prendre rendez-vous avant votre arrivée en cure pour la visite obligatoire préalable au début de cure.

Lors de votre première visite médicale, merci de vous munir et de préparer les documents suivants :
- le volet 1 de prise en charge de l'Assurance Maladie
- vos ordonnances de traitement en cours
- un courrier de votre médecin traitant indiquant les antécédents médicaux et les traitements en cours.

Pr A. SOLASSOL	6 Place du Bain Romain	03 29 30 40 38
Dr L. PRUNIER-BEAUDOIN	10 Avenue Colonel Chavane	03 29 30 40 30
Dr JF HECKEL	6 Rue Marie Poirot	03 29 30 45 45
Dr M. COMAN	6 Place du Bain Romain	03 29 30 02 87

CURES CONVENTIONNEES 18 JOURS

La station de Bains-les-Bains est agréée pour traiter les deux orientations RHUMATOLOGIE et MALADIES CARDIO-ARTERIELLES.

Une cure thermale est généralement prescrite en alternative aux médicaments, même si elle peut également l'être en complément de traitements "classiques". Les 18 jours de soins sont nécessaires pour bénéficier pleinement des effets du traitement. Les soins thermaux (bains, douches, massages...) en constituent l'essentiel. Les échanges avec les médecins participent à la sensibilisation et la prévention pour permettre au curiste d'apprendre à mieux vivre avec sa maladie.
Reportez-vous à la page 6 pour les démarches administratives.

RHUMATOLOGIE (RH)

La rhumatologie est la pathologie la plus soignée en France dans les centres thermaux.

Douleurs, raideurs et gon-flements des articulations, tendinites, mal de dos, réveils nocturnes... Les pathologies touchant les articulations, la colonne vertébrale et les os entraînent des souffrances et des difficultés pour se mouvoir qui affectent la qualité de vie.

Pour résorber ces douleurs et favoriser la mobilité, les solutions prescrites reposent princi-palement sur des traitements pharmaceutiques couplés à une prise en charge non médicamenteuse, comme des séances de kinésithérapie. Le recours à une intervention chirurgicale peut également s'avérer nécessaire en cas d'obstacle mécanique.

Pour un meilleur traitement en rhumatologie, une approche globale de la pathologie est essentielle, dans laquelle la médecine thermale a une place importante.

Les soins prodigués, à visée sédative et rééducative, permettent d'améliorer effica-cement la mobilité et de réduire la douleur, conduisant à une moindre consommation de médicaments. La cure est souvent à l'origine d'un déclic chez ces patients. En retrouvant confiance en eux, ils reprennent des activités délaissées depuis parfois quelques années et adoptent alors une hygiène de vie, pouvant favoriser le ralentissement de la pathologie.

DES SOINS RH TRÈS CIBLÉS

- Bain de boue local aux mains et/ou aux pieds
- Bain de boue en apesanteur sous pasteurisation continue
- Cataplasmes de boue en application locale multiple
- Douche générale au jet
- Douche locale aux mains et/ou aux pieds
- Douche sous immersion en piscine générale
- Douche thermale pénétrante
- Douche de forte pression sous immersion en piscine
- Massage sous l'eau thermale
- Piscine de mobilisation

TARIFS CURE THERMALE RHUMATOLOGIE (RH)
72 séances de soins ciblés
Prix Limite de Facturation : **529,45 €**

TARIFS DOUBLE ORIENTATION RH + MCA
72 séances de soins RH avec
ou sans mobilisation en piscine
+ 36 séances de soins MCA
Prix Limite de Facturation : **+ 264,72 €**

Prix Limites de Facturation arrêtés au 01.03.2014. Susceptibles de varier sous décret public.

LES AFFECTIONS DES MALADIES CARDIO-ARTÉRIELLES (MCA)

Artériopathie, pontage, dilatation artérielle, maladie de Raynaud, hypertension artérielle, angine de poitrine, séquelle d'infarctus, artérite des membres inférieurs.

Des bienfaits de la médecine thermale pour les maladies cardio-artérielles.

La médecine thermale est un traitement préventif ou curatif selon les pathologies, mais aussi éducatif.

Elle permet de :
- soulager les douleurs,
- prévenir les maladies cardio-vasculaires,
- d'augmenter le "périmètre de marche",
- réduire la consommation de médicaments,
- faire disparaître les crampes des mollets et les douleurs nocturnes.

La cure thermale prend en charge globalement les pathologies relatives au cœur et aux artères

DES SOINS SPECIFIQUES (MCA)
- Bain avec aérobain
- Bain avec insufflation de gaz thermal
- Douche générale
- Douche générale au jet
- Douche locale aux mains et/ou aux pieds
- Douche spéciale pour artérite
- Marche à contre-courant
- Piscine thermale

Aussi bien en Rhumatologie que pour les Maladies cardio-artérielles,
l'amélioration sera parfois progressive, les effets de la cure n'étant pas toujours immédiats et impliquant de réitérer la cure dans les premières années.

TARIFS CURE THERMALE MALADIES CARDIO-ARTERIELLES (MCA)
72 séances de soins ciblés.
Prix Limite de Facturation : **529,45 €**

TARIFS DOUBLE ORIENTATION MCA + RH
72 séances de soins MCA
+ 36 séances de soins RH.
Prix Limite de Facturation :
+ 264,72 €

Prix Limites de Facturation arrêtés au 01.03.2014. Susceptibles de varier sous décret public.

NOS CURES SPECIFIQUES

Pourquoi une cure spécifique ?

Parmi les traitements non médicamenteux ou chirurgicaux, la médecine thermale est une solution efficace reconnue par les autorités de Santé françaises.

Mise au point aux Thermes de Bains-les-Bains, avec le concours de médecins spécialistes, elle s'appuie sur la nécessité d'une véritable approche pluridimensionnelle de votre pathologie, pour :

- atténuer les douleurs,
- améliorer l'autonomie,
- réduire la consommation médicamenteuse,
- favoriser le retour à l'activité physique.

Comment la cure spécifique s'articule sur la cure classique ?

Elle propose au patient une immersion thérapeutique durant 3 semaines, propice à la récupération physiologique, pour traiter efficacement les différents symptômes de la pathologie avec :

- Les effets bénéfiques naturels de grandes qualités, dispensés par des thérapeutes, des kinésithérapeutes diplômés, et des médecins spécialistes.
- Un réentraînement au mouvement et à l'effort, progressif et adapté.
- Un programme d'éducation thérapeutique renforcé.
- Un suivi médical et thérapeutique spécifique personnalisé.

ATTENTION

Ces cures spécifiques relèvent d'un calendrier. (voir pages 24 à 33)

Malin !

Nous vous proposons des formules d'hébergement pour votre cure spécifique. Rendez-vous pages 52-53.

Efficacité et confort avant tout !

Afin d'accueillir les curistes dans les meilleures conditions, les groupes sont volontairement limités, afin d'offrir à chacun une attention personnalisée.

Quels tarifs ?

LA CURE THERMALE CLASSIQUE DE BASE, PRIX LIMITE DE FACTURATION* : 529,45 € (RH)

Le Tarif Forfaitaire de responsabilité est pris en charge à hauteur de 65 % par votre Caisse d'Assurance Maladie (100 % si vous justifiez d'une ALD).

** voir page 7, Chapitre COMPLÉMENT TARIF.*

+

TARIF DU MODULE DE LA CURE SPECIFIQUE CHOISIE
Exemple :
fibromyalgie : Module : 149 €
(non pris en charge par l'Assurance Maladie).

Quelles sont les cures spécifiques à Bains-les-Bains ?

Pour prendre en charge de manière plus performante, et cibler votre pathologie, en complément de votre cure classique de 18 jours de soins, prise en charge par les organismes sociaux, et des soins prescrits par le médecin thermal, les Thermes de Bains-les-Bains ont mis au point, pour vous, des programmes complémentaires : ils correspondent à un calendrier précis. Découvrez-les page suivante !

- LA CURE SPECIFIQUE FIBROMYALGIE (RHUMATOLOGIE)
- LA CURE SPECIFIQUE COXARTHROSE-GONARTHROSE (RHUMATOLOGIE).
- LA CURE SPECIFIQUE SPONDYLARTHRITE ANKYLOSANTE (RHUMATOLOGIE).
- LA CURE SPECIFIQUE HYPERTENSION ARTÉRIELLE (MALADIES CARDIO-ARTÉRIELLES).

Cure Spécifique FIBROMYALGIE (RH)

Depuis 2009, plus de 200 patients fibromyalgiques chaque année.

Une prise en charge complète de votre pathologie

Parmi les traitements non médicamenteux, la médecine thermale est une solution efficace reconnue par la Ligue Européenne contre les Rhumatismes (EULAR).

La cure thermale spécifique "Fibromyalgie", mise au point avec le concours de médecins rhumatologues, s'appuie sur la nécessité d'une véritable approche pluridimensionnelle de votre pathologie. Elle propose ainsi au patient une immersion thérapeutique durant 3 semaines, propice à la récupération physiologique et psychologique, **pour traiter efficacement les différents symptômes de la fibromyalgie** :

- **soulager les tensions musculaires,**
- **diminuer l'ankylose articulaire,**
- **atténuer les douleurs,**
- **améliorer l'autonomie,**
- **réduire la consommation médicamenteuse,**
- **favoriser la qualité du sommeil,**
- **diminuer stress et anxiété.**

Des soins thermaux spécifiques

Le contenu du programme a été été conçu et validé par nos équipes médicales, avec l'appui de plusieurs Associations de malades.

Les cataplasme de kaolin, appliquées sur les zones douloureuses prescrites par le médecin thermal, soulagent et assouplissent l'articulation endolorie. **La douche sous immersion en piscine**, sous forme de jets à pression modérée, parcourt le corps, des pieds à la région cervicale et décontracte profondément les muscles.

La décontraction musculaire est également obtenue grâce au **massage sous l'eau thermale**, dispensé par un kinésithérapeute, qui génère relaxation et bien-être général.

La rééducation en piscine thermale, sous la direction d'un kinésithérapeute, augmente la mobilité des articulations et la force musculaire.

Un protocole de soins pour répondre à 4 objectifs

1) Mieux connaître la fibromyalgie

Parce qu'il est important de connaître au mieux sa pathologie pour une meilleure prise en charge : reconnaître les symptômes de la fibromyalgie qui nous concernent, comprendre l'utilité des traitements non médicamenteux et médicamenteux pour améliorer sa qualité de vie, expliquer les évolutions scientifiques sur la connaissance de la fibromyalgie. Ainsi, **une conférence médicale** et **une conférence sur la nutrition** vous sont proposées.

2) Se réapproprier son corps par la gestion de la douleur et de la fatigue

Avec **la séance de relaxation**, chaque patient développe son potentiel de concentration et de détente, afin de renforcer son estime et sa confiance en lui.

Cette cure spécifique est possible tout au long de la saison 2016

3) Améliorer sa qualité de vie et sa motricité grâce à l'activité physique adaptée

Que ce soit en piscine thermale au **parcours en rivière de marche** et aux **séances d'aquagym douce**, ou en plein air, avec la **marche nordique** notamment , les exercices, encadrés par un professionnel de santé, aident le patient à se réapproprier une activité physique de façon progressive. Ces exercices tiennent compte de la fatigabilité ainsi que du niveau de douleur et de mobilité.

4) Echanger et partager son vécu

Le partage d'expériences pertinentes est un atout essentiel de compréhension de cette pathologie, d'appropriation et d'encouragement mutuel pour réduire l'incidence des troubles générés. **Des ateliers de groupes de parole**, animés par une psychologue, permettent d'échanger et de partager sur les difficultés rencontrées au quotidien.

LA CURE THERMALE SPÉCIFIQUE "FIBROMYALGIE" RENFORCÉE : Tarif : 199 €

C'est le programme de la cure essentielle plus :

- **1 modelage aromatique détente** (séance individuelle) (20 mn)
- **1 séance de Sophro relaxation en bain de Kaolin** (séance collective) (30 mn)
- **accès libre à la piscine de relaxation**

Lors de cette cure spécifique en fibromyalgie (essentielle ou renforcée), à votre arrivée, un accueil personnalisé pendant lequel nous vous expliquons votre programme de soins.

En complément de votre cure, un programme adapté à chacun est proposé afin d'approfondir les thématiques abordées durant les ateliers.

FIBROMYALGIE (RH)
En complément de votre cure thermale classique RH.

Le programme se compose de :

- **2 séances de gymnastique douce en piscine thermale** suivies de jets sous-marins (séance collective) (30 mn).
- **1 séance de stretching** (séance collective) (60 mn)
- **1 séances d'aqua stetching** (séance collective) (30 mn).
- **3 séances de lit hydromassant** (séance individuelle) (15 mn).
- **1 atelier de relaxation en forêt** (séance collective) (30 mn).
- **1 consultation nutrition et fibromyalgie** (séance individuelle) (30 mn).
- **1 bilan activité physique et fibromyalgie** (séance individuelle) (30mn).
- **1 entretien médical sur la fibromyalgie** (15 mn).
- **1 atelier de groupe de parole et dynamique de groupe** (séance collective) (30 mn).

Tarifs

La cure thermale de base, Prix Limite de Facturation :
529,45 € à 868,44 €
Le Tarif Forfaitaire de Responsabilité est pris en charge à hauteur de 65% par la Caisse d'Assurance Maladie (100% si vous justifiez d'une ALD).

+

Le programme spécifique : 149 €

*non pris en charge par l'Assurance Maladie.

Cure spécifique COXARTHROSE GONARTHROSE (RH)

La coxarthrose et la gonarthrose n'entraînent aucune manifestation de douleurs sévères, pendant de longues années. Lorsque son évolution avance, elle devient très handicapante et invalidante.

Lutter contre l'arthrose de la hanche et du genou nécessite une véritable prise en charge pour atténuer les douleurs, retrouver sa souplesse et améliorer son confort de vie.

Cette cure spécifique "coxarthrose-gonarthrose" est axée sur le renforcement musculaire autour de la hanche et du genou (avant ou après une opération de pose de prothèse), pour prendre en charge les douleurs, dans la mesure du possible.

L'eau thermale combinée à la chaleur et au kaolin à un effet apaisant et sédatif sur les douleurs. Aussi, il est important d'être suivi par des spécialistes tels que le kinésithérapeute avec des exercices lents afin de remuscler les tissus musculaires, et le coach sportif afin de définir un programme progressif des activités physiques.

Et la diététique, représentant une vraie prévention santé, est tout aussi importante, dans la mesure où la surcharge pondérale accroit la douleur.

Cette cure spécifique est possible tout au long de la saison 2016

LA CURE THERMALE SPÉCIFIQUE "COXARTHROSE-GONARTHROSE" RENFORCÉE : Tarif : 199 €

C'est le programme de la cure essentielle plus :

- **1 consultation individuelle diététique** (60 mn)
- **1 séance d'aquabike supplémentaire (vélo sous l'eau) en piscine thermale** (30 mn)
- **1 marche adaptée accompagnée par un coach sportif en forêt** (60 mn)
- **accès libre à la piscine de relaxation**

Lors de cette cure spécifique en coxarthrose-gonarthrose (essentielle ou renforcée), à votre arrivée, un accueil personnalisé pendant lequel nous vous expliquons votre programme de soins.

En complément de votre cure, un programme adapté à chacun est proposé afin d'approfondir les thématiques abordées durant les ateliers.

COXARTHROSE-GONARTHROSE (RH)
En complément de votre cure thermale classique RH.

Le programme se compose de :

- 1 séance de rééducation kinésithérapie en bain de kaolin (30 mn)
- 2 séances d'aquawalking ou d'aquastretching (30 mn)
- 3 séances d'aquabike (vélo dans l'eau) en piscine thermale (30 mn)
- 1 séance gymnastique douce en piscine thermale (30 mn) prodiguée par un éducateur sportif.

Tarifs

La cure thermale de base, Prix Limite de Facturation :
de 529,45 € à 868,44 €
(en fonction de la prescription ou non de soins de kinésithérapie et/ou d'une deuxième orientation thérapeutique).
Le Tarif Forfaitaire de Responsabilité est pris en charge à hauteur de 65% par la Caisse d'Assurance Maladie
(100% si vous justifiez d'une ALD).

+

Le programme spécifique : **139 €**
*non pris en charge par l'Assurance Maladie.

Cure spécifique SPONDYLARTHRITE ANKYLOSANTE ESSENTIELLE (RH)

Cette cure spécifique est possible tout au long de la saison 2016

Il est important d'être encadré par des professionnels tels que le médecin thermal, le kinésithérapeute, et l'éducateur sportif. En effet, il est nécessaire que vous puissiez adapter vos soins thermaux et vos activités d'adaptation à l'effort physique, vous permettant de conserver la mobilité de votre colonne vertébrale et vos articulations.

Aussi, il vous est nécessaire d'étirer vos muscles et de renforcer votre musculature afin de préserver le rôle de "soutien" vis-à-vis de vos articulations.

Des bonnes pratiques sportives adaptées, avec une bonne ali-mentation, vont contribuer à l'amélioration de votre qualité de vie et au soulagement de vos douleurs.

Vous pouvez ainsi conserver et améliorer la mobilité de votre colonne vertébrale, votre forme physique générale et votre moral.

En complément de votre cure, un programme adapté à chacun est proposé afin d'approfondir les thématiques abordées durant les ateliers.

SPONDYLARTHRITE ANKYLOSANTE ESSENTIELLE (RH)
En complément de votre cure thermale classique RH.

Le programme se compose de :

- **1 séance de gymnastique douce en piscine thermale** (30 mn).
- **1 séance de stretching** (60 mn).
- **1 séance de sophrorelaxation en bain de kaolin** (30 mn).
- **1 consultation individuelle diététique** (60 mn).
- **1 séance de coaching d'adaptation à l'effort physique** (30 mn).
- **1 bilan Activités physiques et Spondylarthrite** (30 mn).
- **4 séances d'aqua stretching** (30 mn).

Tarifs
La cure thermale de base, Prix Limite de Facturation : de 529,45 € à 868,44 € (en fonction de la prescription ou non de soins de kinésithérapie et/ou d'une deuxième orientation thérapeutique).
Le Tarif Forfaitaire de Responsabilité est pris encharge à hauteur de 65% par la Caisse d'Assurance Maladie (100% si vous justifiez d'une ALD).

+

Le programme spécifique : **149 €**
*non pris en charge par l'Assurance Maladie.

Cure spécifique HYPERTENSION ARTÉRIELLE (MCA)

Cette cure spécifique est possible tout au long de la saison 2016

L'hypertension artérielle est la plus fréquente des affections cardio-vasculaires, touchant environ 20 % de la population adulte, principalement chez les personnes âgées de plus de 65 ans.

L'hypertension étant le plus souvent "silencieuse", de nombreuses personnes ignorent qu'elles sont touchées. Selon l'OMS, l'hypertension vient en deuxième position, sur la liste des facteurs diminuant le nombre d'années de vie en bonne santé en étant l'un des principaux facteurs de risque vasculaire. Les artères les plus fréquemment touchées sont celles qui irriguent le cerveau, le cœur, les reins ou encore les membres inférieurs. Ainsi, l'hypertension artérielle augmente le risque d'accident vasculaire cérébral, de cardiopathie ischémique (angine de poitrine, infarctus du myocarde), d'artériopathie des membres inférieurs et d'insuffisance rénale chronique.

En outre, ces dangers sont accrus par la présence d'autres facteurs de risque cardiovasculaires, comme hyper-cholestérolémie ou diabète.

Plusieurs facteurs favorisant l'hypertension sont modifiables, outre les traitements médicamenteux, par de simples mesures hygiéno-diététiques, en particulier la pratique d'une activité physique modérée pendant au moins 30 minutes par jour, une modération des apports en sel et de la consommation d'alcool, une perte de poids, si cela s'avère nécessaire. Ces mesures sont contraignantes pour les patients car elles imposent un changement d'habitudes de vie, mais elles sont efficaces si elles sont bien appliquées.

UNE PRISE EN CHARGE COMPLÈTE ET EFFICACE

La cure spécifique Hypertension artérielle, mise au point avec le concours des médecins cardiologues, s'appuie sur le constat suivant : lutter contre cette pathologie nécessite une véritable prise en charge globale. Bains-les-Bains vous propose ainsi une approche plurifactorielle de votre maladie qui repose sur 3 piliers :

- **Les effets bénéfiques de l'eau thermale.**
- **Des soins ciblés de grande qualité dispensés par des thérapeutes attentifs, des kinésithérapeutes diplômés et des médecins spécialistes.**
- **Un programme d'éducation thérapeutique renforcé.**

En complément de votre cure, un programme adapté à chacun est proposé afin d'approfondir les thématiques abordées durant les ateliers.

HYPERTENSION ARTÉRIELLE (MCA)
En complément de votre cure thermale classique MCA.

Le programme se compose de :

- **1 atelier cuisine santé** (90 mn).
- **1 consultation individuelle diététique** (60 mn).
- **1 séance de sophrorelaxation en bain de kaolin collective** (30 mn).
- **1 séance de coaching individuel** (30 mn).
- **1 séance d'aquastretching** (30 mn).
- **2 marches d'oxygénation ou marche nordique** (90 mn).
- **1 bilan Activités physiques et Hypertension.**
- **1 circuit cardio-training** (60 mn).

Tarifs
La cure thermale de base, Prix Limite de Facturation : de 529,45 € à 868,44 € (en fonction de la prescription ou non de soins de kinésithérapie et/ou d'une deuxième orientation thérapeutique).
Le Tarif Forfaitaire de Responsabilité est pris en charge à hauteur de 65% par Caisse d'Assurance Maladie (100% si vous justifiez d'une ALD).

+

Le programme spécifique : **149 €**
*non pris en charge par l'Assurance Maladie.

LES MINI-CURES THERMALES

Pour tous ceux que leur emploi du temps mobilise, santé et vie active ne sont plus incompatibles. Les Thermes de Bains-les-Bains déclinent pour vous les mini-cures "véritables concentrés de cure thermale".

Thermes Découverte

Pour découvrir les bienfaits des soins thermaux, un programme de **4 soins quotidiens à choisir parmi les soins suivants : Jets de forte pression en piscine thermale - Bain de kaolin en apesanteur - Douche pénétrante générale - Douche au jet - Aérobain ou bain avec insufflation de gaz - Couloir de marche à contre courant - Cataplasme de kaolin en application multiple - Bain de boue local mains ou pieds - Piscine de mobilisation, Douche générale**.

Tarif*
4 soins RH ou MCA = 59 € Ce forfait est modulable de 1 à 5 jours de soins.

Sur mesure

Véritable concentré de cure thermale, cette mini-cure, orientée selon vos besoins en rhumatologie et/ou en maladies cardio-artérielles, "a tout d'une grande". Décliné en 6 ou 12 jours, le programme de 4 soins quotidiens est personnellement prescrit par un médecin thermal.

Tarifs*	
6 jours	4 soins quotidiens soit 24 soins 330 €
12 jours	4 soins quotidiens soit 48 soins 660 €

Bon à Savoir

Au-delà de 5 jours, une visite médicale préalable est nécessaire, le médecin thermal personnalisant votre programme de soins. Vous retirez ainsi un maximum de bienfaits de votre cure.

Mal de dos

Un programme de 24 soins ciblés rhumatologie, sur mesure, prescrit par le médecin thermal (4 soins/jour) pour décontracter les muscles du dos, de la nuque, des épaules et regagner de l'amplitude articulaire.
4 soins thermaux à définir dans la liste suivante : Bain de kaolin en apesanteur - Jets de forte pression en piscine thermale - Cataplasme en application multiple - Douche pénétrante générale Douche générale au jet, piscine de mobilisation.
En plus de ces 4 soins thermaux :

- 2 massages thérapeutiques du dos (15 mn)
- 1 séance d'hydrojet (spécifique dos) (15 mn)
- 1 modelage aromatique du dos (20 mn)
- 1 séance collective d'aquastetching postural (30 mn)
- 1 séance collective de gymnastique douce en piscine thermale (30 mn)
- 1 consultation individuelle "bonnes postures" (30 mn)

Tarifs*	
6 jours	435 €
12 jours	845 € Il convient de doubler les soins et activités ci-dessus, sauf la consultation individuelle "bonnes postures".

Forme et Santé

Au "cœur" d'une activité physique adaptée, notre éducateur sportif vous suit personnellement tout au long de cette mini-cure de 6 ou 12 jours.
Votre programme sera défini en fonction de vos capacités physiques, afin de ressentir vos sensations à l'effort, de les gérer, et d'évoluer vers une autonomie du retour à l'effort.

Un programme de 24 soins ciblés Rhumatologie ou Maladies Cardio-vasculaires, sur mesure, prescrit par le médecin thermal (4 soins/jour) à définir dans la liste suivante : Aérobain - Cataplasmes en application multiple - Jets de forte pression en piscine thermale - Douche générale au jet - Douche pénétrante générale - Bain de kaolin en apesanteur - Couloir de marche à contre courant - Piscine de mobilisation.

En plus de ces 4 soins thermaux :

- 1 coaching renforcé (60 mn)
- 1 consultation individuelle diététique (60 mn)
- 4 séances d'activités physiques parmi :
  - Marche nordique (60 mn)
  - Aqua stretching (30 mn)
  - Aqua walking (30 mn)
  - Aqua mix fitness (30 mn)
  - Aquabike (30 mn)
  - Circuit training et vélo cardio training (30 mn)
  - Renforcement musculaire (60 mn)
  - Marche d'oxygénation (60 mn)
  - Gymnastique douce en piscine thermale (30 mn)
- 1 massage de récupération physique kinésithérapeute (30 mn)
- 1 séance de sophrorelaxation en bain de kaolin (30 mn)
- 2 accès à la piscine de relaxation.
- 1bilan habitudes et activités physiques pratiquées (30 mn)
- 1 séance de conseils et progamme sportif personnalisé (30mn)

Tarifs*	
6 jours	429 €
12 jours	789 € Il convient de doubler les soins. sauf la consultation diététique, le bilan habitudes et activités physiques pratiquées, la séance de conseils et programme sportif personnalisé.

Malin !

Notre Maison d'hôtes L'Escale* vous propose une seule réservation pour votre cure et votre hébergement en formule résidentielle avec petit-déjeuner aux saveurs régionales**

Tarifs 2016 Hébergements				
Formule Résidentielle avec petit-déjeuner (prix par personne)	Forfait 7 nuits		Forfait 14 nuits	
	Basse saison du 13/03 au 28/05 et du 30/10 au 20/11	Haute-Saison du 29/05 au 29/10	Basse saison du 13/03 au 28/05 et du 30/10 au 20/11	Haute Saison du 29/05 au 29/10
Prix pour une personne partageant un appartement double	**350 €**	**378 €**	**644 €**	**686 €**
Prix pour une personne en appartement individuel	**616 €**	**672 €**	**1120 €**	**1204 €**

** Les mini-cures thermales ne sont pas prises en charge par l'assurance maladie. La consultation médicale de début de cure n'est pas prise en charge par la CPAM et vient en sus de ce tarif, elle est à régler directement au médecin thermal.*

Les Programmes Educatifs de Soins

"Vivre mieux avec la Spondylarthrite ankylosante"

Les patients concernés par le programme

Le programme qui s'adresse aux patients atteints d'une Spondylarthrite ankylosante, est préconisé pour diminuer les douleurs de cette pathologie, et en freiner l'évolution, de manière à améliorer l'espérance et la qualité de vie de ces patients. Ce programme s'inscrit, dans le parcours de soins du patient, en début de pathologie et comme un suivi régulier.

Le programme éducatif de soins permet au patient d'acquérir les connaissances et les compétences adaptées au traitement de son état.

Les critères de participation au programme sont les suivants :

L'inflammation chronique des articulations doit avoir été diagnostiquée par un médecin.

Le déroulement du programme

- Durée trois semaines.
- En groupe (pour les activités collectives) limité à 8 personnes.
- Il est réalisé par une équipe pluridisciplinaire formée au Programme Educatif de Soins. Il faudra, pour la prise en charge médicale, présenter les résultats récents correspondants aux critères de la spondylarthrite ankylosante, et pour l'activité physique, se munir de vêtements et chaussures confortables.
- Le programme débute par une réunion d'accueil. Le carnet de liaison est remis au patient, il le suivra tout au long de son séjour thérapeutique.
- Il assiste à sa première consultation médicale, avec les derniers résultats concernant cette maladie.
- Il réalise ensuite un bilan éducatif partagé avec l'infirmière (durée 60 mn), au cours duquel, ils déterminent ensemble les priorités d'apprentissage pour se soigner et mieux gérer cette maladie chronique.

Ce programme est disponible tout au long de la saison 2016

Les activités physiques adaptées (collectives)

Lors des 5 séances d'activités physiques adaptées de mobilisation et de renforcement musculaire, l'éducateur sportif dispense des conseils personnalisés :

- **1 séance test-capacité physique (30mn)**
- **2 séances d'aquastretching (30mn)**
- **1 séance de stretching (60 mn)**
- **1 séance bilan (60 mn) : découverte et apprentissage d'un enchaînement de mouvements pour palier l'ankylose au réveil.**

Ces 5 séances permettent de préserver ou de rétablir la mobilité vertébrale, de maintenir et améliorer les bonnes postures, de lutter contre la tendance à l'enroulement de la colonne, de préserver la capacité d'expansion thoracique, tout en limitant la progression de la maladie et l'atteinte des articulations.

Les ateliers thématiques (collectifs et individuels)

- **Un atelier collectif de sophro-relaxation (30 mn) en bain de kaolin animé par le sophrologue**, pour retrouver un bon équilibre mental, comprendre et évacuer les moments d'angoisse et de déprime et s'accepter tel qu'on est.
- **Un atelier collectif Cuisine Santé (90 mn) pour composer des menus équilibrés, faire découvrir une autre façon de cuisiner sans sel, avec des épices et des aromates, aider dans le choix des matières grasses à utiliser au quotidien.**
- **Une table ronde (60 mn)** avec un représentant du relais associatif de spondylarthrite ankylosante pour échanger sur le vécu de cette maladie, mieux rompre l'isolement.
- **Une deuxième consultation individuelle (30 mn) avec le médecin,** qui fait le point sur l'évolution de l'état de santé. Il donne des recommandations pour le suivi, notifiées dans le carnet de liaison.
- **Une consultation "bilan individuel" avec la diététicienne (60 min)** permet de faire le point sur la motivation, les acquis, les modifications à apporter. La diététicienne fait une évaluation générale, et délivre alors des conseils personnalisés pour aider le patient dans sa démarche, en fonction de ses habitudes et de son comportement alimentaire.
- **"Spondylarthrite ankylosante et objectif Santé" : Un entretien individuel (30 mn) avec le médecin thermal** afin d'échanger sur la maladie, l'importance de vaincre ses résistances, et des recommandations d'hygiène de vie, source de mieux-vivre. Le médecin répond aussi aux différentes interrogations du patient.

A la fin du programme, un bilan individuel et partagé est établi avec l'infirmière pour mesurer les effets de ce programme, l'acquisition des connaissances et des compétences et fixer de nouveaux objectifs pour un retour au domicile, favorisant le maintien de la meilleure qualité de vie possible.
Après ce séjour thérapeutique, le patient bénéficie d'un suivi à 6 mois.
Un questionnaire lui est envoyé.
Un rendez-vous téléphonique est organisé.
Ce suivi vise à dispenser de nouveaux conseils, si nécessaire, à évaluer l'efficacité du programme, en même temps qu'effectuer une "piqûre de rappel" si nécessaire.

Une hotline email peut être utilisée. Une réponse de la part de l' infirmière (pendant la saison) ou du médecin thermal (hors saison) est adressée dans les meilleurs délais.

Tarif : 197 €
le Programme Educatif de Soins,
non pris en charge par l'Assurance Maladie.

”Vivre mieux en maitrisant son hypertension”

Les patients concernés par le programme

Le programme qui s’adresse aux patients atteints d'hypertension, est préconisé pour diminuer la pathologie, et en freiner l’évolution, de manière à améliorer l’espérance et la qualité de vie de ces patients. Ce programme s’inscrit, dans le parcours de soins du patient, en début de pathologie et comme un suivi régulier.
Le programme éducatif de soins permet au patient d’acquérir les connaissances et les compétences adaptées au traitement de son état.

Les critères de participation au programme sont les suivants :
Le patient doit avoir une hypertension artérielle constatée par un médecin, à plusieurs reprises, et à quelques semaines d’intervalle, au repos :

- Une pression systolique supérieure à 14 (HTA systolique)
- Une pression diastolique supérieure à 9 (HTA diastolique)
- Les deux chiffres tensionnels sont élevés (HTA systolo-diastolique)
- Ce programme se déroule sur trois semaines.
- En groupe (pour les activités collectives) limité à 8 personnes.
- Il est réalisé par une équipe pluridisciplinaire formée au Programme Educatif de Soins.

Il faudra, présenter les résultats récents de ses prises de tension correspondant aux critères de l’hypertension, et pour l’activité physique, se munir de vêtements et chaussures confortables.

Le déroulement du programme

- Le programme débute par une réunion d’accueil. Le carnet de liaison est remis au patient, il le suivra tout au long de son séjour thérapeutique.
- Il assiste à sa première consultation médicale,incluant une prise de tension.
- Il réalise ensuite un bilan éducatif partagé avec l’infirmière (durée 60 mn), au cours duquel, ils déterminent ensemble les priorités d’apprentissage pour se soigner et mieux gérer cette maladiedite silencieuse.

Ceprogramme est disponible tout au long de la saison 2016

Les activités physiques adaptées (collectives)

Lors des 4 séances d'activités physiques adaptées et contrôlées, l'éducateur sportif dispense des conseils personnalisés :

- **Une séance test cardio-training adaptée séance individuelle (30 mn)**

- **Trois séances de travail (30 mn) en aérobie** et sur l'endurance afin de renforcer le système cardio-vasculaire, grâce à des activités telles que l'aquabike (30 mn), la marche d'oxygénation (60 mn), et la gymnastique douce en piscine thermale pour mieux prendre conscience de l'importance d'une activité physique régulière.
- **Une séance bilan (60 mn) :** Compréhension de l'intérêt du sport adapté à l'hypertension et définition concertée d'un programme à poursuivre.

Les ateliers thématiques (collectifs et individuels)

- **Un atelier collectif de sophro-relaxation (30 mn) en bain de kaolin animé par le sophrologue,** pour retrouver un bon équilibre mental, comprendre et évacuer le stress.

- **Un atelier collectif Cuisine Santé (90 mn)** pour composer des menus équilibrés, faire découvrir une autre façon de cuisiner sans sel, avec des épices et des aromates, aider dans le choix des matières grasses à utiliser au quotidien.

- **Un atelier collectif (60 mn)** "Mieux communiquer son vécu de la maladie", en présence de l'infirmière.

- **Une deuxième consultation individuelle (30 mn) avec le médecin,** qui reprend les mesures de la tension, et fait le point sur l'évolution de l' état de santé. Il donne des recommandations pour le suivi, notifiées dans le carnet de liaison.
- **Une consultation "bilan individuel" avec la diététicienne (60 min)** permet de faire le point sur la motivation, les acquis, les modifications à apporter. La diététicienne fait une évaluation générale, et délivre alors des conseils personnalisés pour aider le patient dans sa démarche, en fonction de ses habitudes et de son comportement alimentaire.

- **"Hypertension et objectif Santé" : Un entretien individuel (30 mn) avec le médecin thermal** afin d'échanger sur l'hypertension, l'importance de l'auto-mesure, et des recommandations d'hygiène de vie, source de mieux-vivre. Le médecin répond aussi aux différentes interrogations du patient.

A la fin du programme, un bilan individuel et partagé est établi avec l'infirmière pour mesurer les effets de ce programme, l'acquisition des connaissances et des compétences et fixer de nouveaux objectifs pour un retour au domicile, favorisant le maintien de la meilleure qualité de vie possible.
Après ce séjour thérapeutique, le patient bénéficie d'un suivi à 6 mois.
Un questionnaire lui est envoyé.
Un rendez-vous téléphonique est organisé.
Ce suivi vise à dispenser de nouveaux conseils, si nécessaire, à évaluer l'efficacité du programme, en même temps qu'effectuer une "piqûre de rappel" si nécessaire.

Une hotline email peut être utilisée. Une réponse de la part de l' infirmière (pendant la saison) ou du médecin thermal (hors saison) est adressée dans les meilleurs délais.

Tarif : 197 €
le Programme Educatif de Soins, non pris en charge par l'Assurance Maladie.

DES THERMES TOUT CONFORT

Ouverts du Lundi 14 Mars au Samedi 19 Novembre 2016
Horaires de 06h00 à 13h00

L'établissement entièrement rénové ces dernières années, dans une belle architecture où se marient façades fin de siècle et le bâtiment édifié par Prouvé, vous accueille au centre du bourg, pourvu de parkings proches.

Dans un magnifique Parc thermal paysagé se dresse l'Etablissement Thermal, entièrement restauré et reconçu, où les mosaïques anciennes cohabitent en parfaite harmonie avec le verre et l'acier. La belle piscine et le bain de boue ouvrent tous deux sur un vaste atrium, et une élégante promenade de style pur "art déco" mène vers les cabines de soins individuels, desservies pour votre plus grand confort, par 2 ascenseurs.

LES THERMES ET LEURS INSTALLATIONS

Soins thermaux

- Piscine de mobilisation
- 7 marches à contre-courant
- 2 manu-boues (kaolin)
- 1 pédi-boue (kaolin)
- 12 postes de jets de forte pression en piscine thermale
- 11 postes de bain de boue général (kaolin)
- 4 cabines douche au jet
- 2 cabines douche générale
- 4 cabines douche artéritique
- 8 cabines d'aérobain ou bain avec insufflation de gaz + 3 cabines de baignoires pour personnes à mobilité réduite
- 13 cabines de cataplasmes de kaolin
- 5 cabines de massage sous l'eau
- 3 cabines de douche pénétrante
- 2 postes de manu-pédi douches.

Soins Balnéothérapie

- 1 cabine de bain hydromassant avec chromothérapie
- 1 cabine de lit hydromassant
- 1 piscine de relaxation
- Institut de beauté : 2 cabines

A découvrir

- Espace détente repos
- Espace tonique
- Tisanerie bio.

LES THERMES DANS LA VILLE

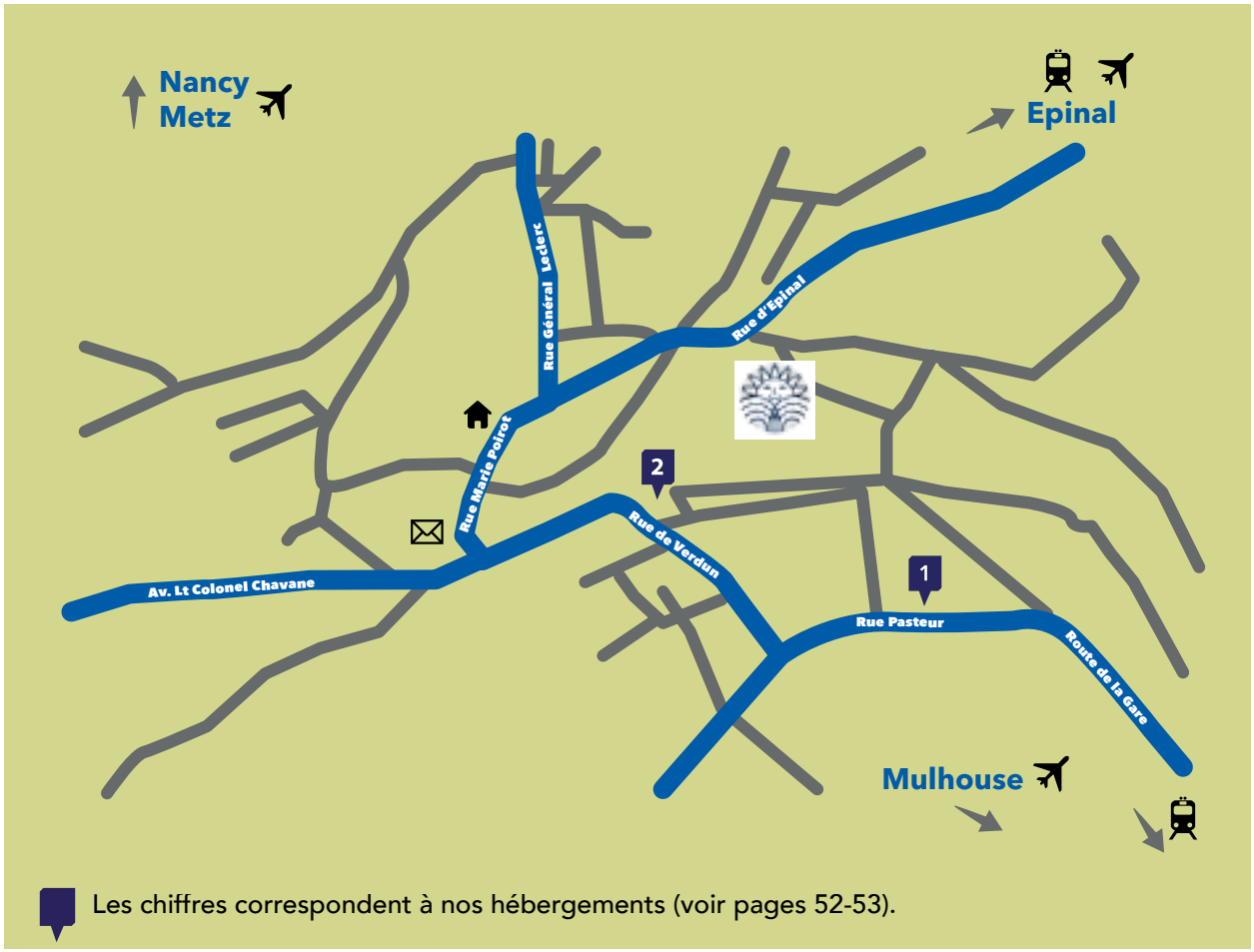

JOURNÉES DÉCOUVERTE

**Vous souhaitez visiter nos établissements,
découvrir nos soins,
rencontrer notre équipe
avant de réserver votre cure ?
Rien de plus facile avec les "Journées Découverte".**

Journées Découverte à Bains-les-Bains

PROGRAMME D'UNE JOURNÉE DÉCOUVERTE

- Accueil – Réunion d'informations
  Se soigner à Bains-les-Bains : soins, spécificités et activités pendant votre cure.

- Visite guidée des Thermes*.

- Possibilité de prendre en option un programme de 4 soins thermaux, à définir selon nos disponibilités, pour 39 €

- Cette Journée Découverte est gracieusement offerte aux personnes n'ayant jamais effectué de cure thermale à Bains-les-Bains. Afin de vous recevoir dans les meilleures conditions, l'inscription préalable est obligatoire.

** Selon les dates d'ouverture de l'établissement.*

Dates des journées

Vendredi 25 mars
Vendredi 22 avril
Vendredi 27 mai
Vendredi 10 juin
Vendredi 8 juillet
Vendredi 19 août
Vendredi 23 septembre
Vendredi 7 octobre

LE PLUS DE NOTRE STATION
Option Santé-Active

Aubaine !
Réservez votre forfait Santé-Active
en même temps que votre cure et bénéficiez
d'un tarif préférentiel :
140 € au lieu de 150 €

le +

Dynamisez votre cure avec l'Option Santé-Active !

Aquabike, Atelier Diététique, Espace Tonique …
Les Thermes de Bains-les-Bains vous proposent de renforcer les bienfaits de votre cure avec un forfait de 19 activités "à la carte"à sélectionner selon vos besoins et envies.

En totale Liberté !

Envie d'apprendre à mieux vous nourrir et reprendre l'activité physique à votre rythme ?
Ou bien réguler votre stress durablement ?
Avec l'Option Santé-Active, c'est vous qui choisissez ce qui vous convient le mieux parmi près de 19 activités différentes.

Les Activités "Santé"

MARCHE NORDIQUE (2 SÉANCES DE 75 MIN)
Marche accélérée en plein air avec des bâtons, permettant la réduction des charges sur les articulations du dos, des genoux, des chevilles et des pieds. Sous surveillance d'un cardio- fréquencemètres. 75 mn de marche et 15 mn de récupération.

MARCHE D'OXYGÉNATION (2 SÉANCES DE 75MIN)
Marche accessible à tous, douce en plein air, permettant de tonifier les muscles et prévenir l'hypertension. Sous surveillance d'un cardio-fréquencemètres. 75 mn de marche et 15 mn de récupération.

AQUA STRETCHING (2 SÉANCES DE 30 MIN)
Succession d'étirements en piscine thermale permettant de gagner en souplesse, en amplitude musculaire et de soulager les douleurs liées à l'arthrose.

GYMNASTIQUE DOUCE EN PISCINE THERMALE (2 SÉANCES DE 30 MIN)
A travers une marche suivie et active, la sensation d'apesanteur en piscine thermale permet de profiter des avantages de la méthode Pilates, par des mouvements alliant musculation, drainage et détente. Idéal pour lutter contre l'arthrite, les problèmes de poids, l'ostéoporose...

AQUA MIX FITNESS (2 SÉANCES DE 30 MIN)
Cette séance en piscine thermale permet de brûler des calories et de sculpter son corps durant 30 mn.

AQUA WALKING (2 SÉANCES DE 30 MIN)
Simulation de la marche nordique en piscine thermale.

COACHING INDIVIDUEL "RETOUR À L'EFFORT PHYSIQUE" (2 SÉANCES DE 30 MIN)
Dispensé par un éducateur sportif, ce bilan apprend à reconnaître et expliquer les effets de l'activité physique sur l'organisme et en choisir une, adaptée à ses besoins et ses capacités.

ATELIER CUISINE SANTÉ (90 MIN)
Atelier visant à découvrir et apprendre comment élaborer des repas équilibrés et prévenir ou prendre en charge les problèmes de surpoids.

CONSULTATION INDIVIDUELLE DIÉTÉTIQUE (60 MIN)
Dispensé par une diététicienne diplômée, cet entretien vous permet de découvrir comment prendre en charge les problèmes de surpoids et d'avoir un bilan personnalisé.

AQUABIKE EN PISCINE THERMALE (2 SÉANCES DE 30 MIN)
Doux pour vos articulations, ce vélo aquatique fait travailler la souplesse des jambes (genoux et chevilles). Le massage drainant exercé par l'eau gomme la cellulite, aide à éliminer la rétention d'eau, soulage les jambes lourdes et renforce le réseau veineux et lymphatique. Enfin, il développe capacité cardio-vasculaire et endurance.

BODY SCULPT RENFORCEMENT MUSCULAIRE (60 MIN)
C'est une méthode de fitness qui repose sur le renforcement musculaire et le cardiotraining. C'est un nouveau concept de gymnastique qui intègre des accessoires (élastiques, haltères, bâtons), pour optimiser l'effort et l'intensité du mouvement.

CIRCUIT TRAINING (60 MIN)
Ce circuit travaille une grande partie de la chaine musculaire et stimule les fonctions cardio respiratoires : ceinture scapulaire (pectoraux, dorsaux), jambes (quadriceps, ischios-jambiers), abdominaux. Le vélo cardio training est idéal pour les débutants qui pourront s'entraîner à très faible intensité avant d'augmenter progressivement. Le vélo est adapté à un entrainement cardiovasculaire où tout est sous contrôle. Parce qu'il ne sollicite pas les articulations, il convient à toute personne souffrant de problèmes articulaires.

RENFORCEMENT MUSCULAIRE CUISSES ABDOS FESSIERS (60 MIN)
Cette séance est une méthode de fitness qui repose sur le renforcement musculaire ciblé sur les cuisses, abdominaux et fessiers.

STRETCHING (60 MIN)
Succession d'étirements permettant de développer la souplesse corporelle, en amplitude musculaire et soulager les douleurs liées à l'arthrose.

ACCÈS ESPACE FITNESS (60 MIN)
Exercices sollicitant l'ensemble du corps sous surveillance d'un éducateur physique.

Les Activités "Mieux -être"

MODELAGE AROMATIQUE DU DOS (20 MIN)
Le modelage du dos est un massage relaxant grace à de grands mouvements lents et enveloppants, de pressions glissées, pétrissages. Décontractant, il permet d'évacuer le stress, de détendre les muscles et relâcher les tensions du dos.

BAIN THERMAL HYDROMASSANT AUX HUILES ESSENTIELLES AVEC CHROMOTHÉRAPIE (15 MIN)
Ce soin spécifique multiple revitalise l'ensemble du corps, procure une sensation de bien-être et une relaxation encore plus intense. La chromothérapie procure un effet immédiat d'équilibre, d'énergie, d'harmonie et de bien-être.

MODELAGE AROMATIQUE AUX PIERRES CHAUDES (20 MIN)
Le massage aux pierres chaudes est une technique de massage aux huiles essentielles pour un inoubliable moment de repos et de relaxation. Décontractant, il dénoue les tensions musculaires.

LIT HYDROMASSANT (15 MN)
Etendu sur un matelas d'eau chaude, des hydrojets vous massent entièrement le dos et le corps entier en mouvements circulaires. Un moment de relaxation et de décontraction assuré.

LE SPA THERMAL

Le Spa Thermal est ouvert les après-midi, sauf mardi et jeudi, selon les dates d'ouverture des Thermes.
Informations et réservations au 03 29 36 32 04 ou bainslesbains@chainethermale.fr.

Au Spa Thermal du Bain de la Promenade, profitez d'un moment de bien-être grâce aux forfaits et soins proposés :

- Spa Découverte, Vitalité, Sérénité, Cœur des Vosges, Délices, Instant Duo.
- Soins balnéothérapie : lit hydromassant, bain thermal hydromassant aux huiles essentielles avec chromothérapie, aquabike.
- Institut de beauté : découvrez la gamme des soins Décléor : soins du visage et modelages aux huiles essentielles.

Formules SPA

Ce sont des demi-journées (qu'il vous est loisible de multiplier à votre gré) de pleine détente, de bien-être et de soins attentifs dans un environnement naturel et revivifiant.

Spa **Découverte**

Jets de forte pression en piscine, Bain de kaolin en apesanteur, Lit hydromassant.
Accès à la piscine de relaxation et à l'espace fitness.

59 €

Spa **Vitalité**

Jets de forte pression en piscine, Bain de kaolin en apesanteur, Une activité au choix parmi :
Aquabike en piscine thermale, aqua stretching, aqua mix fitness, gymnastique douce en piscine thermale
Accès à la piscine de relaxation et à l'espace fitness.

59€

Spa **Sérénité**

Bain de kaolin en apesanteur, Bain thermal hydromassant aux huiles essentielles avec chromothérapie, Ondée thermale hydromassante, Modelage aromatique du corps (20 mn),
Accès à la piscine de relaxation et à l'espace fitness.

79 €

Spa **Coeur des Vosges**

Jets de forte pression en piscine, Bain de kaolin en apesanteur, 1 modelage aux fines fleurs des Vosges (45 mn), Accès à la piscine de relaxation et à l'espace fitness.

79 €

Spa **Délices**

Bain de kaolin en apesanteur, Bain thermal hydromassant aux huiles essentielles avec chromothérapie, Ondée thermale hydromassante. 1 aromassage essentiel (45 mn),
Accès à la piscine de relaxation et à l'espace fitness.

95 €

Spa **Instant Duo** (pour 2 personnes)

1 séance de jets de forte pression en piscine thermale, 1 Bain de kaolin en apesanteur,1 modelage aux pierres chaudes et aux huiles essentielles (45 mn), Accès à la piscine de relaxation et à l'espace fitness.

149 €

THERMES PLUS®

VOTRE FIDÉLITÉ RÉCOMPENSÉE !

Votre inscription à Thermes Plus :

C'est gratuit, sans démarche de votre part, il suffit d'être majeur et d'effectuer une cure de 18 jours de soins ou un forfait de 6 jours de soins minimum.

Vos points fidélité : des Points Soleil !

Vous recueillez des points selon le type de séjour que vous effectuez dans notre Maison :

- **Cure classique complète de 18 jours** et/ou cures spécifiques.
- **Mini-cures thermales**.
- **Séjours Compagnie des Spas®** de 2 à 6 jours.
- **Hébergement** (hôtel et résidences) dans nos maisons.
- **Achats à la boutique** Ateliers du Soleil (minimum d'achats de 30 euros).
- **Soins d'esthétique** à l'Institut de Beauté de votre station (minimum d'achats de 50 euros).
- **Parrainage Club des Amis**.

Utilisez votre chèque Bon Point !

Du nombre de points Soleil accumulés lors de vos séjours, dépend le montant du Chèque Bon Point. Ce dernier vous est remis à votre demande lors de votre cure.

Il peut être utilisé :

- Sur tous les **achats Ateliers du Soleil** dans nos boutiques (hors produits Decléor).
- Pour le **règlement de l'hébergement** de nos stations, selon les stations.
- Pour les formules de restauration dans les stations les proposant (minimum de 35 euros, hors bar et cave).

Focus

Pendant votre séjour thermal, pensez à utiliser vos Points Soleil !

On vous tient au courant

- Dans chaque station, **un animateur Thermes Plus** se tient à votre disposition pour vous informer et vous guider dans vos démarches.
- Votre **relevé de points** vous est remis **lors de votre arrivée en station**.
- Notre **brochure Thermes Plus annuelle** est à votre disposition dans **toutes les stations ou sur simple demande de votre part au 01 44 71 37 00**.

Des Points Thermes Plus supplémentaires pour tous ceux qui réservent leur cure 2017 sur place Renseignez-vous !

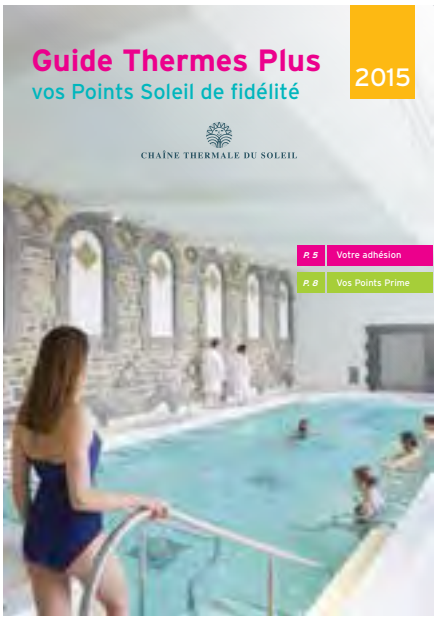

LE CLUB DES AMIS

Les fidèles du thermalisme, se retrouvent dans le Club trés prisé des Amis pour échanger idées et observations, partager leurs expériences de curistes et accompagner chaleureusement les nouveaux arrivants.

Nos Amis en ligne

SUR NOTRE SITE CHAINETHERMALE.FR

- **La présentation du Club des Amis de la Chaîne Thermale du Soleil.**
- **Notre newsletter en ligne "Bleu Soleil".**
- **Le formulaire de parrainage directement accessible.**

SUR FACEBOOK®

La vie du Club des Amis, en direct, animations, réunions, petites attentions, ...

Rejoignez-nous !

www.facebook.com/chainethermaledusoleil

Devenir membre du Club ?

C'est gratuit, et réservé aux curistes majeurs ayant effectué une cure classique complète ou un séjour de remise en santé d'au moins 6 jours.

Comment parrainer un filleul ?

Dès votre adhésion au Club des Amis de la Chaîne Thermale du Soleil vous pouvez parrainer les personnes de votre entourage grâce au bulletin de parrainage (famille ou amis) que vous aurez motivées à découvrir les bienfaits d'une cure thermale.

Ce parrainage doit se faire alors que le filleul n'a jamais effectué ni même débuté une cure thermale au sein de notre groupe Chaîne Thermale du Soleil.

Lorsque votre filleul effectue sa première cure ou son premier séjour de remise en santé thermale.

Vous bénéficierez alors :

- D'une **dispense des arrhes thermales** pendant les deux années qui suivent la cure de votre filleul.
- Vous recevez **un quota de Points Soleil Thermes Plus**.
- Si vous savez vous montrer convaincant auprès de vos filleuls dès **3 parrainages confirmés** la même année, les **Lauriers des Sources** s'ajoutent aux Points Soleil.

Si vous faites partie des meilleurs parrains vous serez invités au Week-end de Prestige, tous frais payés, dans une métropole régionale française (à partir de l'aéroport ou de la gare de votre départ).

Focus

BON PLAN !
Saisissez votre bulletin de parrainage en ligne sur notre site.

Renseignez-vous auprès des hôtesses en station ou demandez votre bulletin d'adhésion au 01 44 71 37 00

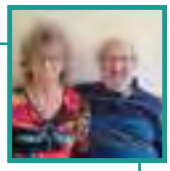

Me Marie-Léonie MULLER
71 ans – curiste depuis 1984
(21 ans à la Chaîne thermale du Soleil)

A 35 ans, j'ai eu une période très pénible avec des lombalgies qui me tenaient souvent au lit.
Je ne pouvais plu suspendre mon linge ou simplement soulever la cocotte minute. Les radios révélèrent une sévère discarthrose. J'ai été soignée à doses importantes d'antalgiques sous forme de piqures que mon mari à appris à me faire. Deux infirmières de mes amies, m'ont mise en garde contre ce genre de traitement sur le long terme. J'en ai parlé à mon médecin traitant qui m'a alors prescrit une cure. Au bout de 2 ans de cure, j'ai pu arrêter les piqures et me soigner par des antalgiques classiques, moins nocifs pour ma santé.
Les crises se sont espacées et j'ai retrouvé une vie normale.
A la Chaîne Thermale du Soleil, j'ai fréquenté les stations de Gréoux, Amélie, et enfin Bains les-Bains, plus proche de mon domicile.
Je suis adhérente au Club des Amis depuis 1994. J'ai parrainé 80 filleuls. Mon époux, suite à un infarctus, fait lui aussi des cures depuis 16 ans au Boulou, et ici à Bains-les Bains. Il en est également très satifsait.

SE RENDRE A BAINS-LES-BAINS

Au Sud de la Lorraine, au cœur de la verte Vôge, Bains-les-Bains bénéficie d'un climat tempéré, à deux pas de la forêt vosgienne.

Voici le parcours à suivre si vous venez...

Coordonnées GPS : Latitude : 48.001416 - Longitude : 6.26457

Par train :
Descendez en gare de Bains-les-Bains, Epinal ou Remiremont. Si vous venez ou allez à Paris, il y a maintenant des TGV directs. De la gare SNCF d'Epinal ou Remiremont, des taxis assurent une liaison vers Bains-les-Bains. Si vous souhaitez que vos bagages soient expédiés, de votre domicile à votre hébergement, contactez le service spécialisé de la SNCF.

Par route :
A 30 kms d'Epinal et de Remiremont. Croisement des 2 départementales D434 et D164 (carte Michelin n°62). Autoroute Paris-Nancy puis N57 vers Epinal (carte Michelin n° 314). Autoroute Lyon-Besançon puis N57 vers Bains-les-Bains.

Pensez au covoiturage pour partager les frais de route et des moments de convivialité avec Bla bla car sur notre site www.chainethermale.fr.

Par avion :
Aéroports à votre disposition :
Aéroport Epinal-Mirecourt à environ 40 kms (à partir de Nice) et navette jusque Bains-les-Bains.
Metz-Nancy à environ 139 kms, Mulhouse-Bâle à environ 145 kms
Site web de l'Office du Tourisme de Bains-les-Bains
www.bainslesbains-tourisme.fr
Téléphone : 03 29 36 31 75

Focus

NOS HÉBERGEMENTS

Impossible de ne pas trouver l'hébergement de votre choix à Bains-les-Bains. De la formule alliant logement et restauration au studio !

MAISON D'HÔTES L'ESCALE*** 1

Dans un vaste jardin arboré, situé à 2 minutes à pied des Thermes, l'Escale est une chaleureuse maison d'hôtes restaurée dans l'écrin d'une ancienne villa 1930. Magique, calme… 9 studios et appartements de grand confort (de 20 à 60 m²), avec cuisine intégrée et entièrement équipée rendent votre séjour aussi attrayant qu'aisé.

Pour votre confort

- Accueil personnalisé et accompagnement durant votre séjour.
- Salons privatifs.
- Petits déjeuners aux saveurs régionales (sous-forme de buffet ou en chambre, en terrasse aux beaux jours).
- Linge de maison fourni (serviettes de toilette, peignoirs, draps, taies).
- Buanderie (machine à laver, sèche-linge, table et fer à repasser).
- Parking privé avec portail électrique.
- TV écran plat avec TNT et téléphone direct.
- Wifi .
- Parc arboré propice à la détente et au repos.

RÉSIDENCE LE PRIEURÉ*** 2

A proximité immédiate des Thermes, au sein du parc thermal arboré, cette résidence vous propose 18 studios et appartements confortables de 2 à 4 personnes (de 24 à 64 m²) dotés d'équipements pour votre plus grand confort.

Pour votre confort

- Accueil personnalisé et accompagnement durant votre séjour.
- Petits déjeuners aux saveurs régionales (en chambre ou sous-forme de buffet à l'Escale).
- Linge de maison fourni (serviettes de toilette, peignoirs, draps, taies).
- Buanderie (machine à laver, sèche-linge, table et fer à repasser).
- Parking privé.
- TV écran plat avec TNT et téléphone direct.
- Wifi.

Petit-déjeuner aux saveurs régionales

Situé à la Maison d'Hôtes L'Escale, le buffet vous propose un choix varié (sucré/salé) : Gelée de sapin, gelée de framboises, confiture de bluet, confiture de cramaillotte...

Un service de petit-déjeuner en chambre est également à votre disposition.

TARIFS* SÉJOURS

MAISON D'HÔTES L'ESCALE*** Ouvert du 13 mars au 20 novembre 2016.

Tarifs cure classique 21 jours - par jour

PRESTATIONS	Basse saison du 13/03 au 28/05/2016	Haute saison du 29/05 au 29/10/2016	Basse saison du 30/10 au 20/11/2016
Studio côté rue	**45 €**	**52 €**	**45 €**
Studio côté parc	**48 €**	**56 €**	**48 €**
Studio terrasse côté rue	**49 €**	**59 €**	**49 €**
Studio terrasse côté parc	**50 €**	**62 €**	**50 €**
Studio balcon	**47 €**	**57 €**	**47 €**
Grand Studio côté rue	**51 €**	**62 €**	**51 €**
Grand studio côté parc	**55 €**	**66 €**	**55 €**
Suite côté parc	**60 €**	**68 €**	**60 €**

Prix par nuit (forfait à partir de 20 nuits)

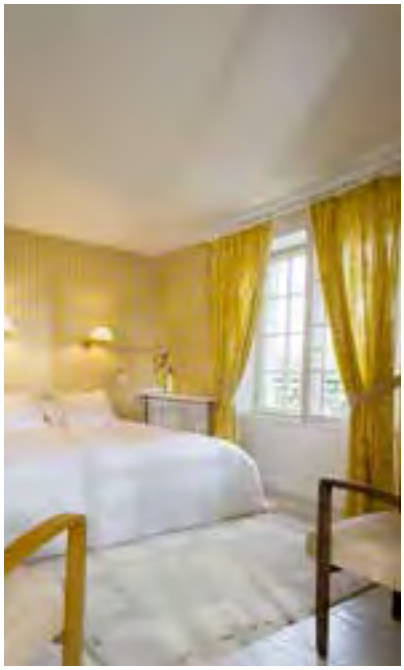

RÉSIDENCE LE PRIEURÉ*** Ouvert du 13 mars au 20 novembre 2016.

Tarifs cure classique 21 jours - par jour

PRESTATIONS	Basse saison du 13/03 au 28/05/2016	Haute saison du 29/05 au 29/10/2016	Basse saison du 30/10 au 20/11/2016
Studio côté rue piétonne	**43 €**	**50 €**	**43 €**
Studio côté parc	**45 €**	**53 €**	**45 €**
Grand Studio	**47 €**	**55 €**	**47 €**
Appartement côté rue piétonne	**49 €**	**58 €**	**49 €**
Appartement côté parc	**55 €**	**60 €**	**55 €**

Prix par nuit (forfait à partir de 20 nuits)

Basse saison du 13/03/2016 au 23/04/2016 et du 02/10/2016 au19/11/2016
Haute saison du 24/04/2016 au 01/10/2016

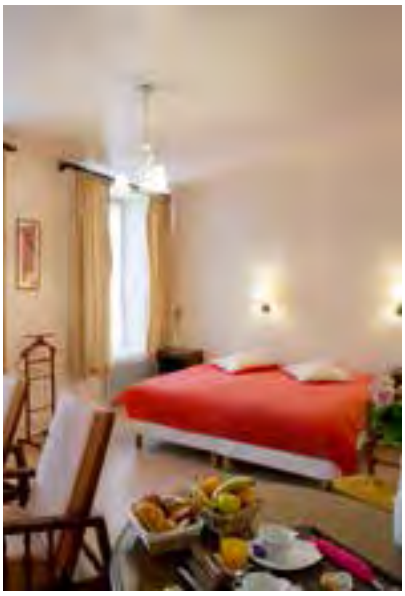

Tous tarifs sous réserve d'augmentations légales. Pour tous les hébergements, taxes de séjour en sus.

ANNUAIRE PRATIQUE

Liste des hébergements

LES HOTELS :

2 hôtels 2* :
Le Parc - Voir page 60
Les Sources - Voir page 61

254 MEUBLÉS de TOURISME - GÎTES

2 Meublés 5*, 22 Meublés 4*, 138 Meublés 3* et 81 Meublés 2* dont :
Maison d'hôtes L'Escale*** - Voir page 52
Résidence Le Prieuré*** - Voir page 52
Aux Eglantiers, Au Panoramic, Aux Tilleuls - Voir page 60
Résidence des Bains, Le Bertramont - Voir page 60
Ofildelo - Voir page 61
Les Murgers - Voir page 61
Gîte de la Manufacture - Voir page 62
SCI Locabains - Voir page 61
Locations Louis Bains - Voir page 61
Les Vosges - Voir page 61

16 Meublés 1* dont :
Aux Géraniums - Voir page 60

Meublés non classés :
Meublés Bainséjour - Voir page 62

10 CHAMBRES D'HÔTES, DONT :

Gîte de la Manufacture - Voir page 62

2 CAMPINGS

1 camping 2*

1 camping non classé :
Camping les Pins - Voir page 62

1 Aire de Camping-Car

BAINS-LES-BAINS ET SA REGION

Découvertes nature et découvertes culture

SENTIERS PÉDESTRES À BAINS-LES-BAINS

A deux pas des Thermes, laissez-vous surprendre à rêver au sein de nos deux parcs thermaux, à flâner sur les sentiers pédestres portant des noms significatifs tels que "La Forêt", "Les Amoureux", "Les Grands Prés", mais aussi tout en observant la richesse des essences des arbres sur le sentier "Botanique". Pour les personnes en recherche d'un retour à l'effort physique, notre éducateur d'activités physiques vous propose de l'accompagner en marche d'oxygénation ou en marche nordique au sein de cet environnement naturel.

CIRCUITS VÉLOS ET VTT :

Pour les amoureux de la nature, à pied ou en vélo, des circuits balisés sont proposés. Pour débutants ou sportifs, un large réseau de circuits VTT vous attendent également. L'objectif est bien sûr de faire du sport, mais aussi de profiter du patrimoine naturel.

LE CANAL DES VOSGES

Autrefois appelé Canal de l'Est, le Canal des Vosges (branche Sud) fut achevé et ouvert à la navigation marchande en 1882. Alimenté par la Moselle et par les cours d'eaux adjacents, il comporte 93 écluses et est à présent tourné vers la navigation de plaisance et de tourisme. Découvrez maisons éclusières, pont tournant, anciens sites au cours d'une mini-croisière avec possibilité de restauration, ou soyez vous-même à la barre d'un bateau de location.

A BAINS LES BAINS : LA MANUFACTURE ROYALE

Cette ancienne manufacture de fer blanc, édifiée en 1733, est l'un des sites industriels des 18ème et 19ème siècles les mieux préservés de Lorraine. Placée sous la protection du Duc de Lorraine, elle produisait à elle seule les 2/3 du fer blanc en France : exposition dans la halle au charbon, visite guidée par le propriétaire du site industriel, de la chapelle et de son parc aux arbres séculaires.

MAIS AUSSI, À EPINAL (28 KM DE BAINS LES BAINS)

Ville dynamique, de nombreuses activités physiques et culturelles sont proposées telles que la médiathèque, les musées cités ci-dessus, le cinéma, la patinoire, l'accrobranche…

L' IMAGERIE D'EPINAL VISITES DE L'ATELIER DE L'IMAGERIE ET DE SON MUSÉE

L'Imagerie d'Épinal est la plus célèbre des imageries, créée en 1796 par Jean-Charles Pellerin, cartier-dominotier. Du 18ème siècle jusqu'à l'aube du 20ème siècle, les images d'Epinal ont joué un rôle majeur dans la transmission du savoir populaire : événements historiques, culture religieuse, divertissements, éducation des enfants... Tous à la fois éditeurs, imprimeurs, libraires et publicitaires, ils ont employé des artisans graveurs, des dessinateurs de grand talent. Ce fut le premier "media"de masse par l'image.
Aujourd'hui encore l'Imagerie poursuit son histoire avec une nouvelle équipe d'illustrateurs internationaux, ce qui en fait une véritable entreprise du patrimoine vivant.

5 bonnes raisons de venir à l'Imagerie d'Epinal

1 Découvrir la dernière imagerie d'Europe encore en activité.

2 Explorer un patrimoine de milliers d'images produites depuis plus de deux siècles.

3 Organiser une belle sortie familiale, éducative et ludique, pour montrer à ses enfants qu'il y avait une vie pleine d'images avant les écrans.

4 Comprendre les étapes de fabrication d'une Image d'Épinal lors d'une visite guidée de l'atelier historique.

5 Trouver des cadeaux originaux et exclusifs dénichés à la boutique. Les images d'Épinal se déclinent sur de nombreux supports (objets déco, papèterie, arts de la table, etc.). Vous serez surpris !

MUSÉE D'ART ANCIEN ET CONTEMPORAIN (EPINAL)

Site culturel du Conseil départemental des Vosges, le musée propose un large panorama de l'histoire des arts et du patrimoine vosgien depuis la Préhistoire jusqu'à l'art du XXème siècle. Dans l'élégant bâtiment contemporain, les collections d'archéologie, d'ethnographie ou de peintures classiques dialoguent avec l'Art Moderne.

IN'BÔ (LES VOIVRES) VISITE DE L'ATELIER

"C'est notre passion pour le sport et pour le travail du bois qui nous a conduits à créer une gamme d'articles de sport et mode exclusivement manufacturés en France à partir de matières naturelles : bois, bambou et fibre de lin. Venez découvrir notre atelier, nos lunettes en bois, nos skateboards et nos vélos en bambou".
www.inbo.fr

BUREAU MONTAGNE HAUTES VOSGES (LA BRESSE)

Randonnées dans les Vosges (La Bresse, Cornimont, Ventron, Saulxures sur Moselotte) avec les accompagnateurs en montagne qui vous feront partager leur passion, la découverte de la faune, de la flore, des habitants, lors de randonnées à pieds, ou à VTT avec assistance électrique.

LE VERGER CONSERVATOIRE

A 5 kms de Bains-les-Bains, le village de La Chapelle-aux-Bois, offre aux amateurs de botanique, la possibilité de découvrir la biodiversité et le patrimoine paysager vosgien. Le verger s'étend sur une surface de 2,4 hectares, est dédié aux variétés de cerises et de pommes à cidre, et travaille en partenariat avec l'Ecole d'horticulture de Roville aux Chênes et la Chambre d'Agriculture

Manifestations

Participation des Thermes aux plus grandes manifestations sportives telles que :

- la XTERRA (natation, vélo tout terrain, course à pieds) à Xonrupt.
- TRIATHLON de Gérardmer, comptant pour le circuit international…

Participation à de grandes manifestations lorraines telles que :

- La Lorraine est formidable.
- Partenariat avec des associations Santé : Association Française de Spondylarthrite, Club Cœur et Santé Epinal, Freyming Merlebach, Mondelange, Thionville, Saint Dizier ...

Aux alentours,

- En mars, défilé du carnaval vénitien dans les rues de Remiremont.
- En mai, "Les Imaginales" : Un salon du livre et de l'illustration dédié aux littératures de l'imaginaire reconnu par les écrivains internationaux.
- En juin, Festival "Rue et Compagnies" composé de 150 spectacles gratuits dans les rues d'Epinal : Théâtre burlesque, acrobaties, cirque, fanfare, mime, conte burlesque….
- En juillet- août, concerts sur les différentes places d'Epinal.
- En août, Grand Feu d'artifice du 14 août à Epinal et Gérardmer.
- Novembre : Marchés de Noël.

CARNET PUBLICITAIRE

Liste participants hébergements,
Renseignements utiles.....*Page 58*
Soyez les bienvenus à Bains-les-Bains,
Tourisme, Hébergements..... *Pages 59 à 62*
Hôtels-Restaurants ..... *Pages 60 et 61*
Résidences, Locations, Studios,
Meublés ..... *Pages 60 à 62*
Camping .....*Page 62*
Restaurants, Supermarché, Commerces
Services .....*Pages 58, 60 et 61*
Fournisseurs, Partenaires
des Thermes de Bains-les-Bains .....*Page 62*

CHAÎNE THERMALE DU SOLEIL
agit naturellement pour votre santé
Thermes de BAINS-LES-BAINS
1 avenue du Docteur Mathieu - 88240 BAINS-LES-BAINS
Tél. : 03 29 36 32 04 - Fax : 03 29 36 30 08 - Email : bainslesbains@chainethermale.fr

Station ouverte du Lundi 14/03 au Samedi 19/11/2016

AVANT DE COMPLÉTER CE FORMULAIRE, REPORTEZ-VOUS AUX RECOMMANDATIONS PRATIQUES PAGES 6 ET 7 DU LIVRET

1er CURISTE	2ème CURISTE
Nom* :	Nom* : .....
Nom de jeune fille :	Nom de jeune fille : .....
Prénom* :	Prénom* : .....
Date de Naissance (jj/mm/aa) :	Date de Naissance (jj/mm/aa) : .....
Adresse* :	Adresse* : .....
.....	.....
Code postal* : ..... Ville* :	Code postal* : ..... Ville* : .....
Tél. fixe* : ..... Tél. portable* :	Tél. fixe* : ..... Tél. portable* : .....
Adresse e-mail* :	Adresse e-mail* : .....

1. CURE CONVENTIONNÉE REMBOURSÉE PAR LA C.P.A.M

21 JOURS DE CURE DONT 18 JOURS DE SOINS

(dimanche non compris - *Seule durée de cure reconnue légalement pour être prise en charge par votre organisme social***).**

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT SAUF POUR 4

	1er CURISTE	2ème CURISTE
	.....	.....
Etes-vous pris en charge par :		
- La Sécurité Sociale ?	oui ❑ non ❑	oui ❑ non ❑
- *Une autre caisse ?*	❑	❑
Laquelle ? :	.....	.....
Régime des accidents du travail	.....	.....
Votre N° d'immatriculation Sécurité Sociale	❙❙❙❙❙❙❙❙❙❙❙❙❙ ❙❙	❙❙❙❙❙❙❙❙❙❙❙❙❙ ❙❙
Votre mutuelle	.....	.....
- Avez-vous déjà effectué une cure thermale ?	Où : ..... En quelle(s) année(s) : ..... (cochez SVP)	

COORDONNÉES MÉDECIN(S) PRESCRIPTEUR(S) DE CURE

1er CURISTE	2ème CURISTE
Nom :	Nom : .....
Prénom :	Prénom : .....
Adresse :	Adresse : .....
.....	.....
Code postal : ..... Ville :	Code postal : ..... Ville : .....

TRAITEMENT THERMAL REMBOURSÉ PAR LA C.P.A.M.

1er CURISTE			2ème CURISTE		
RHUMATOLOGIE UNIQUEMENT :	RH	❑	RHUMATOLOGIE UNIQUEMENT :	RH	❑
MALADIES CARDIO-ARTERIELLES UNIQUEMENT :	MCA	❑	MALADIES CARDIO-ARTERIELLES UNIQUEMENT :	MCA	❑
RHUMATOLOGIE + MALADIES CARDIO-ARTERIELLES :	RH+MCA	❑	RHUMATOLOGIE + MALADIES CARDIO-ARTERIELLES :	RH+MCA	❑
MALADIES CARDIO-ARTERIELLES + RHUMATOLOGIE :	MCA+RH	❑	MALADIES CARDIO-ARTERIELLES + RHUMATOLOGIE :	MCA+RH	❑

MÉDECIN DE CURE

Si vous êtes déjà curiste à Bains-les-Bains,
nom de votre médecin de cure : .....

S'il s'agit de votre premier séjour à Bains-les-Bains,
nom du médecin choisi (voir ci-contre) : .....

La liste des médecins thermaux susceptibles de vous suivre pendant votre cure se trouve p.19 de ce livret. Avant votre arrivée en cure, prenez rendez-vous avec le médecin thermal de votre choix dans la station. N'oubliez pas de vous munir de vos derniers examens médicaux relatifs à votre pathologie et votre état général.

1.BIS CURE SPÉCIFIQUE À VOTRE PATHOLOGIE - voir pages 22 à 33

ATELIERS, CONFÉRENCES, ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES COMPLÉMENTAIRES A LA CURE THERMALE CONVENTIONNÉE

		1er CURISTE	2ème CURISTE
FIBROMYALGIE ESSENTIELLE :	**149 € / personne***	❑	❑
FIBROMYALGIE RENFORCÉE :	**199 € / personne***	❑	❑
COXARTHROSE-GONARTHROSE ESSENTIELLE :	**139 € / personne***	❑	❑
COXARTHROSE- GONARTHROSE RENFORCÉE :	**199 € / personne***	❑	❑
SPONDYLARTHRITE ANKYLOSANTE	**149 € / personne***	❑	❑
HYPERTENSION ARTERIELLE :	**149 € / personne***	❑	❑

*Prestations non prises en charge par l'Assurance Maladie

VOS MODALITÉS DE CURE

DATE DE DÉBUT DE CURE SOUHAITÉE

	1er CURISTE	2ème CURISTE
1ère date de cure souhaitée	 2016	 2016
Au cas où la première date serait indisponible, ***Merci de nous indiquer une seconde date (impératif) :***	 2016	 2016

Horaire de début des soins : L'horaire souhaité d'entrée en soins ne pourra être accordé que dans **la mesure des places disponibles** au moment de la réception de la confirmation de votre réservation thermale accompagnée des arrhes de garantie de réservation thermale.

- **Entre** 06h00 et 07h00	❑	❑
- **Entre** 07h00 et 08h00	❑	❑
- **Entre** 08h00 et 09h00	❑	❑
- **Entre** 09h00 et 10h00	❑	❑
- **Entre** 10h00 et 11h00	❑	❑
- **Entre** 11h00 et 12h00	❑	❑
- **Entre** 12h00 et 13h00	❑	❑

OPTION SANTÉ ACTIVE : ❑ voir pages 44-45

6 activités pour dynamiser la cure

CURISTE	ACCOMPAGNANT ou 2ème CURISTE
❑	❑

140 € si je réserve avec ma cure (au lieu de 150 € si je réserve dans la station)

RÉSIDENCE DE CURE

SI VOUS ÊTES HÉBERGÉS DANS LA CHAÎNE THERMALE DU SOLEIL, REPORTEZ-VOUS AU POINT 2.

	1er CURISTE	2ème CURISTE
Nom de l'hôtel/pension :	.....	.....
Résidence, studio ou camping :	.....	.....

2. FORMULE RÉSERVATION PLUS (PAGES 52 - 53)

VOUS ÊTES LOGÉS DANS LES HÉBERGEMENTS DE LA CHAINE THERMALE DU SOLEIL DANS LE CADRE D'UNE CURE CONVENTIONNÉE

	1er CURISTE	2ème CURISTE
- MAISON D'HÔTES L'ESCALE* **	❑	❑
- RÉSIDENCE LE PRIEURÉ* **	❑	❑

Nombre d'adultes : ..... Nombre d'enfants : ..... Nombre de curistes : .....

*Heure approximative d'arrivée : ..... h .....
*Date de départ : .....

- 1 Grand Lit	❑	❑
- 2 Lits Jumeaux	❑	❑
- Animal	❑	❑

A votre départ, votre studio doit être rendu parfaitement propre : vaisselle faite et rangée, salle de bain et WC propres, réfrigérateur vidé. Dans le cas contraire, nous nous verrions dans l'obligation de vous facturer le montant forfaitaire de 105 € H.T.

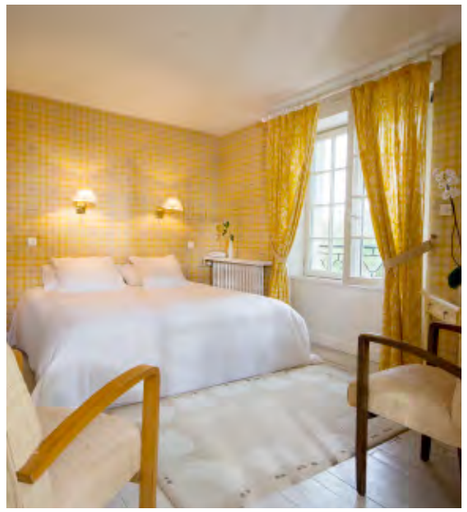

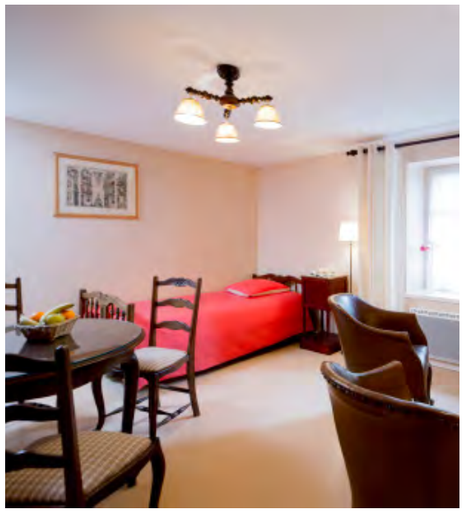

FORFAIT THERMAL. Depuis le 1er mars 2014, l'article L162-39 du Code de la Sécurité Sociale prévoit que la Convention signée avec l'Assurance Maladie fixe, pour chaque forfait de soins, d'une part un Tarif Forfaitaire de Responsabilité (T.F.R) qui constitue la base de remboursement sur laquelle est appliqué le taux de prise en charge par l'Assurance Maladie et, d'autre part, un Prix Limite de Facturation (P.L.F). La différence entre le T.F.R et le P.L.F constitue un complément tarifaire réactualisé chaque année. La Chaîne Thermale du Soleil applique systématiquement ce Prix Limite de Facturation.
En sont exempts uniquement les bénéficiaires de la CMU-C et de l'ACS, seulement sur justificatifs.
Le Curiste acquitte donc un reste à charge additionnel, susceptible d'être pris en charge par sa Complémentaire Santé, le cas échéant, tout ou partie, et se renseigne directement auprès de sa Mutuelle pour en savoir les modalités.
Sur la facture thermale que nous lui remettons, ce tarif additionnel figure sous le terme **«complément tarif»**.

VOTRE REGLEMENT CURE 1 OU CURE SPECIFIQUE 1 BIS

ARRHES DE GARANTIE DE RÉSERVATION THERMALE

montant des arrhes de garantie :

	1er CURISTE	2ème CURISTE
90 € / personne	❑	❑

ARRHES DE GARANTIE DE RÉSERVATION HÔTELIÈRES RÉSERVATION PLUS

montant des arrhes de garantie :

	1er CURISTE	2ème CURISTE
330 € / logement	❑	❑

Votre mode de réglement :		
Chèque	❑	❑
CCP	❑	❑
Espèces	❑	❑
Divers	❑	❑

Carte Bancaire (réservation par téléphone) : NUMERO DE LA CARTE ____ DATE DE VALIDITE ____

Tous les règlements sont à libeller à l'ordre de : **S.A.S Chaîne Thermale du Soleil - Thermes de BAINS-LES-BAINS**
(*) Annulation de réservation : Selon les dispositions de l'article 1590 du code Civil " toutes arrhes versées restent définitivement acquises "

ANNULATION ET MODIFICATION DE SÉJOUR

J'atteste avoir pris connaissance de la possibilité de souscrire l'assurance Annulation de Séjour(1) "Thermassistance" et des conditions de garanties afférentes, dans le mois qui suit la présente réservation, à compter de la formation du contrat, comme il est dit dans les Conditions Générales de Vente, soit par envoi du bulletin d'adhésion se trouvant dans la brochure Chaîne Thermale du Soleil, soit, directement auprès du Cabinet DIOT S.A (01 44 79 63 26)
(1) Contrat proposé par DIOT. Société de Courtage d'Assurance. S.A à directoire et conseil de surveillance au capital de 1.742.496 €. 582 013736 RCS PARIS. Garantie financière et assurance de responsabilité professionnelle conformes aux articles L.530-1 et L.530-2 du Code des Assurances.

J'atteste avoir pris connaissance, préalablement à la présente réservation, des informations caractéristiques et tarifs figurant sur ce formulaire, la dite réservation pouvant intervenir un an à l'avance.

Toute réclamation doit être portée à la connaissance de la S.A.S CHAINE THERMALE DU SOLEIL, par courrier, à l'adresse et l'intitulé figurant au recto des présentes.

DATE **SIGNATURE**

NB1 : les informations que nous vous demandons ci-avant et au recto ont bien entendu un caractère confidentiel et seront traitées comme telles par le secrétariat thermal qui en est le destinataire. Vos réponses sont, certes, facultatives mais il est de votre intérêt de les faire les plus complètes possible afin que nous puissions traiter efficacement votre réservation. En tout état de cause, pendant votre cure, vous aurez accès à la présente fiche, sur simple demande de votre part au secrétariat thermal. Il vous sera ainsi loisible de la rectifier si nécessaire.
NB2 : Nous rappelons à nos curistes que le parking thermal gratuit est utilisable pour se rendre aux établissements thermaux pendant la durée de vos soins.

S.A.S CHAINE THERMALE DU SOLEIL
SIEGE SOCIAL – 32 AV. DE L'OPERA 75002 PARIS - S.A.S AU CAPITAL DE 8.129.638,30 € - R.C.S PARIS B 310 968 540

CHAÎNE THERMALE DU SOLEIL

agit naturellement pour votre santé

Thermes de BAINS-LES-BAINS
1 avenue du Docteur Mathieu - 88240 BAINS-LES-BAINS
Tél. : 03 29 36 32 04 - Fax : 03 29 36 30 08 - Email : bainslesbains@chainethermale.fr

Station ouverte du Lundi 14/03 au Samedi 19/11/2016

4. MINI-CURES - voir pages 34-37

1er CURISTE

Nom : .....
Nom de jeune fille : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Tél. fixe* : ..... Tél. portable* : .....
Adresse e-mail : .....
Nombre d'adultes : .....

2ème CURISTE

Nom : .....
Nom de jeune fille : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Tél. fixe* : ..... Tél. portable* : .....
Adresse e-mail : .....
Nombre d'adultes : .....

MODALITÉS DU SÉJOUR

1er CURISTE

Arrivée le / / 2016
Heure d'arrivée : ..... h .....
(si vous choisissez un forfait hébergement)

MINI-CURE THERMALE CHOISIE

Thermes Découverte :
❑ 1 jour ❑ 2 jours ❑ 3 jours ❑ 4 jours ❑ 5 jours ❑ Autre
Mini-cure Sur Mesure :
❑ 6 jours ❑ 12 jours
Mini-cure Mal de Dos : ❑ 6 jours ❑ 12 jours
Mini-cure Hypertension artérielle : ❑ 6 jours ❑ 12 jours
Mini-cure Forme et Santé : ❑ 6 jours ❑ 12 jours

HÉBERGEMENT

❑ Sans hébergement ❑ Avec hébergement
Maison d'hôtes l'Escale* :** ❑ Forfait 7 nuits ❑ Forfait 14 nuits

CALCUL DU MONTANT DU SÉJOUR

(VOIR LES PAGES 32-33 DU LIVRET)
Programme de soins CURISTE 1 : .....
Forfait hébergement par personne : .....
Montant Total du Séjour : ..... €
Pour valider votre réservation, un acompte correspondant à 30% du montant total du séjour est nécessaire.
Montant de l'acompte à verser : .....
Votre versement s'effectue par :
❑ Chèque
(libellé à l'ordre de SAS Chaîne Thermale du Soleil - Thermes de Bains-les-Bains)
❑ Carte Bancaire (Carte Bleue – Visa – Mastercard)
Numéro de la carte :
____ ____ ____ ____
Nom du détenteur de la carte : .....
Date de validité : .....
A : Date :
Signature :

J'ai pris connaissance des conditions générales de vente. ❑

2ème CURISTE

Arrivée le / / 2016
Heure d'arrivée : ..... h .....
(si vous choisissez un forfait hébergement)

MINI-CURE THERMALE CHOISIE

Thermes Découverte :
❑ 1 jour ❑ 2 jours ❑ 3 jours ❑ 4 jours ❑ 5 jours ❑ Autre
Mini-cure Sur Mesure :
❑ 6 jours ❑ 12 jours
Mini-cure Mal de Dos : ❑ 6 jours ❑ 12 jours
Mini-cure Hypertension artérielle : ❑ 6 jours ❑ 12 jours
Mini-cure Forme et Santé : ❑ 6 jours ❑ 12 jours

HÉBERGEMENT

❑ Sans hébergement ❑ Avec hébergement
Maison d'hôtes l'Escale* :** ❑ Forfait 7 nuits ❑ Forfait 14 nuits

CALCUL DU MONTANT DU SÉJOUR

(VOIR LES PAGES 32-33 DU LIVRET)
Programme de soins CURISTE 2 : .....
Forfait hébergement par personne : .....
Montant Total du Séjour : ..... €
Pour valider votre réservation, un acompte correspondant à 30% du montant total du séjour est nécessaire.
Montant de l'acompte à verser : .....
Votre versement s'effectue par :
❑ Chèque
(libellé à l'ordre de SAS Chaîne Thermale du Soleil - Thermes de Bains-les-Bains)
❑ Carte Bancaire (Carte Bleue – Visa – Mastercard)
Numéro de la carte :
____ ____ ____ ____
Nom du détenteur de la carte : .....
Date de validité : .....
A : Date :
Signature :

J'ai pris connaissance des conditions générales de vente. ❑

Thermassistance

À l'usage des curistes de toutes les stations de la Chaîne Thermale du Soleil (quel que soit celui qui fournit l'hébergement)

- **Une assurance ANNULATION/INTERRUPTION** *(voir ci-après)*
- **Une garantie ASSISTANCE** *(voir ci-après)*

Ces conditions sont accordées sous réserve des dispositions et exclusions prévues au sein de la notice d'information, disponible sur demande auprès des services de réservation de la Chaîne Thermale ou de DIOT email mccatainne@diot.com ou 01 44 79 63 26

Annulation/Interruption

CES GARANTIES NE CONCERNENT QUE LES FRAIS D'HÉBERGEMENT.

Garantie du remboursement* :

- **des frais d'annulation** non récupérables restés à la charge du curiste et facturés par les hôteliers, les agences de location ou toute autre personne, dans la limite de 800 € par bulletin d'adhésion, en cas de :
  - décès, maladie grave dûment constatée par une autorité médicale compétente, accident grave entraînant une hospitalisation ou interdisant tout déplacement du curiste, d'un membre proche de sa famille ou de la personne qui l'accompagne, **si celle-ci est "adhérent" au contrat,**
  - refus de prise en charge de la cure par la Sécurité Sociale.

Cette énumération n'est pas exhaustive.

- **des frais de séjour non utilisés, en cas d'interruption** de la cure et pour la période restant à courir jusqu'à la fin de la cure, à concurrence de 40 € par jour et par personne, plafonnés à 800 € par bulletin d'adhésion, en cas de :
  - décès, maladie grave ou accident grave du curiste ou membre proche de sa famille ou de la personne qui l'accompagne, **si celle-ci est "adhérent" au contrat,**
  - interdiction médicale de poursuivre la cure.

Cette énumération n'est pas exhaustive.

(*) Sous déduction d'une franchise de 10 % du montant des dommages indemnisés.

NON PRIS EN CHARGE LES FRAIS D'INSCRIPTION ET DE CURE, DE RESTAURATION, LES EXTRAS DIVERS ET LES FRAIS DE TRANSPORT.

Assistance

Garantie, pendant toute la durée de la cure, en cas de maladie ou d'accident du curiste ou de la personne qui l'accompagne, **si celle-ci est "adhérent" au contrat,** permettant de bénéficier des prestations suivantes :

- rapatriement médical,
- prise en charge du retour de la personne qui l'accompagne, *en cas de rapatriement médical du curiste,*
- mise à disposition d'un billet aller/retour avec prise en charge des frais d'hôtel *(80 € TTC par nuit avec un maximum de 7 jours),* pour une personne désignée par l'adhérent, en cas d'hospitalisation, sur place, supérieure à 5 jours,
- prise en charge d'un billet aller/retour en cas de retour anticipé par suite d'un décès, d'une maladie grave ou d'un accident d'un membre proche de la famille,
- rapatriement du corps, à concurrence des frais réels.

SEULES LES PRESTATIONS ORGANISÉES AVEC L'ACCORD D'EUROP ASSISTANCE SONT PRISES EN CHARGE.

Attention : l'assistance ne concerne que les personnes domiciliées en FRANCE MÉTROPOLITAINE, à MONACO, en ANDORRE et en BELGIQUE.

Pour adhérer au contrat souscrit par la chaîne THERMALE DU SOLEIL, **votre demande doit être formulée au moment de l'inscription pour votre logement, à défaut, au plus tard, dans les 30 jours qui suivent l'inscription :**
Merci de : (1) compléter le document ci-dessous, (2) joindre un chèque à l'ordre de DIOT SA, (3) adresser l'ensemble sous pli à l'adresse suivante : **DIOT SA - Service THERMASSISTANCE : 40 rue Laffitte - 75009 PARIS - Tél. 01 44 79 63 26**

	POUR 1 ADHÉRENT : 43 €	POUR 2 ADHÉRENTS : 74 €
	1er ADHÉRENT	2e ADHÉRENT
Nom		
Prénom		
Adresse		
Code Postal - Ville		
E-mail		

Règlement à DIOT de ◯ **43 €** **OU** ◯ **74 €**

Nom de la Station de Cure

Date de versement des arrhes pour le logement

Date du 1er Jour de Cure

Document non contractuel - saison 2015/2016

DIOT. Société de Courtage d'Assurances et de Réassurances. SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 820 800 € - 582 013 736 RCS PARIS – N° TVA FR 92 582 013 736 – N°ORIAS 07 009 129 – SITE WEB ORIAS : www.orias.fr - Garanties accordées par EUROP ASSISTANCE, SA au capital de 23 601 157 €. Entreprise régie par le Code des Assurances 451 366 405 RCS Nanterre. Siège social : 1 promenade de la Bonnette, 92230 Gennevilliers. Informatique et liberté : vous pouvez demander communication ou rectification de toute information vous concernant qui figurerait sur tout fichier à usage de la société ou de ses organismes professionnels (loi n° 78-17 du 06/01/78).

DÈS L'ENREGISTREMENT DE L'ADHÉSION, L'ASSURÉ RECEVRA SA CARTE THERMASSISTANCE ET LE RÉSUMÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES DU CONTRAT.

Informations et Réservations : www.chainethermale.fr

NOUS SITUER

Thermes de Bains-les-Bains

1 Avenue du docteur Mathieu
88240 Bains-les-Bains
Tél : 03 29 36 32 04 - Fax : 03 29 36 30 08
bainslesbains@chainethermale.fr
Ouverts du 14 mars au 19 novembre 2016

Point d'information

32, avenue de l'Opéra
75002 Paris
Standard : 01 44 71 37 00
Fax : 01 44 71 37 18
Sans Service de Réservation

Antenne de Strasbourg

11, rue du Vieux Marché aux Vins
67000 Strasbourg
Standard : 03 88 23 53 00
Fax : 03 88 23 78 88
Ouverture au public : heures de bureau
Avec Service de Réservation.